

DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

Compte-rendu intégral Mardi 22 octobre 2024

SALLE/ADRESSE :	Dunkerque
PARTICIPANTS :	140 participants dans la salle
DÉBUT > FIN :	18h à 20h

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M.	Jacques ROUDIER	CPDP
M.	Régis GUYOT	CPDP
Mme	Dominique LANCRENON	CNDP
Mme	Vanessa HAUSTEIN	CPDP
M.	Paul GALLI	CPDP
Mme	Anne-Sophie FOURNIER	CPDP

Animateur

M.	Pierre ARENE	WDPE
Mme	Thea DISDIER HAUMESSER	WDPE

Intervenants :

M.	Jean BODART	Ville de Dunkerque
M.	Antoine MÉNAGER	EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines
M.	Cyril WAGNER	RTE
M.	François LAVALLEE	CCI Hauts-de-France
M.	Frédéric FLAJOLET	Groupe CETS
M.	Jean-Michel ALLAERT	Groupe ITB
Mme	Virginie NEUMAYER	FNME-CGT
M.	Sergeï POTISEK	Union commerciale DK Shopping
M.	Thierry LOTHMANN	Groupe Lothmann

M. Pierre ARENE – WDPE

Avant de laisser la parole à Monsieur BODART, premier adjoint à la ville de Dunkerque et conseiller délégué à l'emploi et à la formation professionnelle à la communauté urbaine de Dunkerque, un mot. Je m'appelle Pierre ARENE. Je fais partie de l'équipe d'animation. Je serai accompagné de Thea DISDIER HAUMESSER qui est en régie, que vous ne voyez pas, mais qui va analyser toutes les questions et les remarques que vous allez faire remonter via un outil numérique. Je n'en dis pas plus. C'est le suspense de la soirée. Je suis accompagné, il me semble, de trois membres de la CPDP, Régis GUYOT, Jacques ROUDIER et Dominique LANCRENON qui est juste là, et de trois personnes du secrétariat général, Vanessa HAUSTEIN, peut-être qu'elle peut lever la main pour que l'on puisse... voilà, Paul GALLI juste ici et Anne-Sophie FOURNIER qui est à l'accueil et qui vous salue. Bon, écoutez, nous pouvons peut-être commencer. Je ne sais pas s'il reste encore des personnes à l'accueil. Je laisse les personnes du secrétariat général me dire. Sinon, j'invite Monsieur BODART à nous rejoindre et je vais lui laisser la parole.

M. Jean BODART – Ville de Dunkerque

Merci. Mesdames, Messieurs. Je crois que je peux dire, Messieurs et Mesdames les présidents ou présidentes. Je pense qu'il y en a un certain nombre dans la salle. Je vous englobe donc tous. Ravis de vous accueillir ce soir pour cet atelier thématique du débat public sur le projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines. Nous sommes réunis donc ce soir à la Halle aux sucres, un lieu emblématique, je dois dire, ici, à Dunkerque, de l'éducation populaire du territoire, pour discuter d'un sujet crucial, sujet qui concerne les retombées du projet EPR2 au sein de notre économie locale. Vous le savez, notre territoire vit une période historique avec une perspective de 20 000 emplois et près de 38 milliards d'euros d'investissement dans les 5 à 10 années qui viennent. Les premières usines sortent de terre, les premiers recrutements s'opèrent, la vie des habitants de notre territoire est en train de changer. J'aime rappeler que cette transformation n'est pas le fruit du hasard. Il y a 10 ans, sous l'impulsion de Patrice VERGRIETE, nous avons, avec le monde économique et industriel, avec les acteurs publics et avec la population, décidé de prendre notre destin en main.

Ensemble, nous avons choisi de nous engager dans l'industrie du 21^{ème} siècle, celle de la transition écologique et de la décarbonation. Le projet EPR2 est l'un des piliers de notre stratégie de décarbonation. Avec près de 8 000 emplois au pic du chantier et plusieurs milliards d'euros d'investissement d'ici à 2032, il est évident que ce projet suscite de grandes attentes de la part des acteurs économiques locaux et de la population. Les enjeux de logement, les enjeux de transport, les enjeux de compétences sont autant de défis auxquels le territoire, en partenariat avec EDF, devra répondre. Cela nécessitera aussi des espaces de dialogue ouverts entre les entreprises, les habitants et les pouvoirs publics. En tant qu' élu de Dunkerque et en tant que Dunkerquois, je me réjouis de voir ce projet consolider notre position de première plateforme énergétique européenne, tout en complétant notre développement dans des secteurs clés comme la batterie, l'agroalimentaire, la logistique.

Ce chantier couvre un périmètre très large et s'appréhende à l'échelle de notre pôle métropolitain de la Côte d'Opale. Cependant, nous devons aussi prendre en compte les préoccupations légitimes de nos petites et moyennes entreprises, de nos artisans, de nos commerçants et de nos concitoyens en général. Ceux qui acceptent ces projets sur notre territoire doivent en être les premiers bénéficiaires. Chaque habitant doit pouvoir accéder aux opportunités d'emploi. Chaque entreprise doit bénéficier des marchés qui en découleront. C'est un impératif pour l'acceptabilité sociale de ce projet.

Je salue donc cet exercice de dialogue qui, ce soir, permettra d'expliquer comment ce projet contribuera à l'économie locale. Je vous invite à participer activement à cet atelier, à poser vos questions, à partager vos points de vue, à écouter ceux des autres. Merci encore pour votre présence et bons travaux.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup, Monsieur BODART. Merci pour ces mots. Rentrons dans le vif du sujet, notre réunion et sur le déroulé de la soirée, le programme de la soirée. Tout d'abord, sur les objectifs de la rencontre, on en a identifié trois principaux. Premièrement, c'est vraiment de présenter le projet EPR2, ainsi que les actions qui ont déjà été entreprises au bénéfice de l'économie locale, à la fois par EDF et RTE. Aussi, présenter les actions menées par les autres acteurs de l'économie locale. On y tenait, et vous verrez que nous avons tout un panel de représentants de cette économie locale. Enfin, et c'est l'objectif de toutes les réunions publiques, c'est de recueillir les attentes, les questions et les recommandations du public sur les actions à conduire en faveur des acteurs économiques du territoire.

Sur les règles du jeu à avoir entre nous, je vais aller très vite puisqu'il me semble qu'il y a peut-être déjà des habitués des réunions publiques. Premièrement, c'est évidemment la bienveillance, l'écoute, l'accueil respectueux. Il y aura des arguments qui vont être présentés. Vous n'allez pas forcément être toutes et tous d'accord avec ces arguments présentés. Le principal, c'est de s'écouter et d'essayer de chercher aussi à comprendre des arguments qui ne sont pas forcément les nôtres. Les propos argumentés et compréhensibles pour toutes et tous, c'est vraiment l'un des principes clés de la Commission nationale du débat public. Seuls les points de vue argumentés alimentent le débat, son compte rendu et son bilan. Évidemment, de veiller à avoir un langage simple et non technique. Concernant la concision et le respect du temps de parole, vous verrez. Ce que nous avons essayé de faire, et c'est un peu la spécificité de cette réunion publique, c'est d'utiliser un outil numérique qui va nous permettre de faire remonter une grande quantité de questions et remarques. Il y aura évidemment des temps d'interpellation de la salle, je reviendrai un peu dessus, mais globalement, la manière d'interagir pendant cette réunion publique se fera via l'outil numérique. J'y reviendrai. Pour les quelques interventions dans le public, cela sera 2 minutes maximum par personne pour les échanges avec la salle. Aussi, une priorité à celles et ceux qui ne se sont pas exprimés, et notamment des profils. Nous avons identifié certains types de profils d'intervenants et d'intervenantes que nous aimerions entendre.

Pour terminer, la transparence. Chacun et chacune est invité à se présenter. La réunion est enregistrée et fait l'objet d'une retranscription intégrale. Je rajoute que la retranscription intégrale se fait notamment pour les questions et remarques qui vont être remontées via la plateforme numérique. Toutes les questions vont être remontées dans un compte rendu et auxquelles la maîtrise d'ouvrage pourra répondre a posteriori. C'est vraiment un engagement de cette réunion publique. Vous verrez que dans la manière dont nous allons faire remonter les questions, nous allons faire des regroupements de questions, mais chaque question sera présente dans le compte rendu exhaustif. La vidéo, ainsi qu'une synthèse seront mises en ligne sur le site du débat. Enfin, la traçabilité des échanges et la diversité des modes d'expression, c'est ce que je disais. Pour les questions qui n'auront pas pu avoir de réponse au cours de la réunion, ce sera de toute façon présent dans le compte rendu et aussi sur la plateforme en ligne. Voilà ce que je voulais dire sur le programme de la soirée.

Nous avons eu notre accueil républicain. Nous sommes en plein dans l'objectif de la réunion. Après, nous ferons un premier brise-glace. Généralement, dans les réunions publiques, le brise-glace se fait à main levée. Là, vous verrez que ce sera via notre fameux outil. Après, il y aura une présentation qui sera faite par nos deux membres de la CPDP. Ensuite, le temps d'échange avec la salle, vous verrez, cela se fera via l'outil numérique. Je ne dévoile pas encore tout cela. Après, il y aura la présentation par le président de la Chambre de commerce et des industries qui va présenter un peu un panorama des acteurs économiques du territoire et de leurs attentes. Aussi, une présentation par EDF et RTE des actions menées dans le cadre du projet sur le volet de l'économie locale. Ensuite, vous entendrez, et je ne vais pas les présenter tout de suite, mais je le ferai en temps et en heure, le témoignage de deux entrepreneurs. Nous voulions vraiment avoir une représentation des industriels et des entrepreneurs pour cette première table ronde sur la participation industrielle du territoire à la construction des EPR2. Nous avons donc veillé à en avoir deux qui sont représentatifs de cette diversité. Aussi, le témoignage d'une syndicaliste qui, malheureusement, ne pouvait pas venir aujourd'hui. Elle a eu un contretemps, donc elle sera présente, mais via une vidéo qu'elle a enregistrée spécialement pour vous et une première interpellation de la salle, à la fois avec des prises de parole complémentaires d'entrepreneurs et de syndicalistes. Si vous vous sentez concerné par l'une de ces deux nominations, vous pouvez d'ores et déjà vous préparer peut-être à être interpellé. Je le ferai. Ensuite, un temps d'échange entre les intervenants et la salle via toutes les questions qui seront remontées avec l'outil numérique.

La deuxième séquence est sur les retombées pour le commerce et l'artisanat local. Là, nous aurons à la fois le témoignage du président de l'Association des commerçants de Dunkerque et le témoignage d'un artisan issu du monde artisanal. Nous serons évidemment dans la même configuration, interpellation de la salle, à la fois via l'outil numérique et aussi possibilité de prendre la parole, et des temps d'échange entre les intervenants et la salle au regard des regroupements qui sont faits via la plateforme. Sans plus tarder, voilà le fameux outil numérique. Je vous demande de... Juste après, dans la slide suivante, je vais vous montrer un QR code, mais pour celles et ceux qui sont plus à l'aise avec la possibilité de noter sur votre navigateur, vous pouvez mettre www.slido.com. Nous allons vous laisser quelques minutes pour que vous puissiez le faire. Après, pas d'inquiétude, il y aura aussi le QR code. Si vous êtes plus à l'aise, vous pouvez aussi le faire comme cela. Après, vous avez juste à entrer le code qui est en bas. Peut-être que vous ne le lisez pas. C'est 2789519. Je pourrai le répéter. Vous me direz si vous en avez besoin. Je pense que les gens, au fond, typiquement, ne voient pas, j'imagine. Si, c'est bon ? Vous voyez ? Parfait. Nous pouvons vous laisser une ou deux minutes et vous pouvez m'interpeller avec un petit pouce en l'air si c'est bon pour vous, comme ça, cela me permet de voir.

Oui, c'est tout en bas. Le code, c'est 2789519. 2789519. Si vous avez besoin de vous connecter au réseau Wi-Fi, c'est « débat public ». Normalement, il n'y a pas besoin de mot de passe. Vous pouvez aussi le faire comme cela. Il me semble que la 5G capte ici. Cela devrait aller. C'est bon pour vous ? Dites-moi. Ah, QR code. J'entends. Sinon, regardez, après, vous avez le QR code qui est juste là. Vous pouvez aussi faire le QR code et vous arriverez directement... Ah, je sens que ça prend plus, le QR code. Allez-y. Ça commence déjà à répondre. L'idée, c'est le fameux brise-glace habituel. Pardon ? Oui, c'est vrai. Effectivement, certains peuvent se reconnaître aussi dans la catégorie citoyens. C'est souvent ça, le sujet. Tout le monde, toutes et tous, nous sommes des citoyens. Effectivement, c'est plutôt pour voir comment, spontanément, vous vous représentez, donc effectivement, un choix. Je m'excuse par avance pour les représentants du monde syndical, parce que j'ai eu une discussion avec une personne que j'essaie de voir dans la salle. Peut-être que les gens qui se présentent comme syndicalistes peuvent lever la main, juste pour que l'on puisse voir s'il y a des syndicalistes. Un, deux, trois, quatre. Quatre personnes. On le note, parce que nous allons, à un moment, interpellier l'un d'entre vous.

Là, nous sommes à 77 répondants. Je pense que nous sommes pas mal. Est-ce qu'il y a encore des gens qui n'ont pas répondu ? Je pense que c'est bon. Oui, ça a l'air d'être plutôt bon. Pas de frustration dans ce cas-là. C'est intéressant, parce que ce que l'on voit, ce qui ressort, c'est citoyen, évidemment, en grande majorité, puis chef d'entreprise et industriel. Cela tombe bien, cette réunion est faite pour vous. Élus, 9 %, membres d'associations, 9 %, et commerçants artisans, parce que cette réunion est aussi faite pour vous, 3 %. Nous voyons le différentiel. Peut-être qu'il y a des gens qui se sont mis en chef d'entreprise et qui peuvent aussi rentrer dans la catégorie commerçants, peut-être. Parfait. 87, je vois que cela monte. Je ne sais pas combien nous sommes dans la salle, exactement. Ça continue. En tout cas, on voit bien les citoyens, chefs d'entreprises et commerçants artisans qui ne bougent pas. OK. Nous pouvons continuer. La dernière chose sur l'outil numérique est que normalement, vous pouvez rester sur cette page. Ne la quittez pas, puisque vous en aurez besoin. À chaque fois, pour chaque nouvelle question, une nouvelle page va s'ouvrir. Restez bien sur votre lien. Je laisse sans plus tarder la parole à Jacques ROUDIER pour la présentation de la Commission nationale du débat public.

M. Jacques ROUDIER – CPDP

Merci, Pierre. Bonsoir à toutes et tous. Quelques mots rapides sur le cadre dans lequel se situe l'exercice qui nous réunit aujourd'hui, ce débat public qui nous réunit et que vous maîtrisez probablement largement. Nous sommes donc réunis pour exercer de façon, pour prendre une expression, un peu solennelle, un droit constitutionnel, rien de moins que cela, qui est le droit consacré par la charte de l'environnement sur le fait que les projets qui ont un impact et les programmes qui ont un impact sur l'environnement, chacune et chacun d'entre nous, les citoyens, ont le droit d'être informés d'abord et de participer ensuite à l'élaboration de la décision. Bien évidemment, un projet d'une ampleur telle que celle de deux EPR justifie pleinement de bénéficier de cette procédure. Pour vérifier ou suivre, s'assurer que ce droit constitutionnel est respecté, il y a une institution qui s'appelle la Commission nationale du débat public qui est une autorité administrative indépendante et qui est chargée de garantir ce droit à l'information et à la participation.

Elle le fait en respectant un certain nombre de principes qui ont ici été rappelés. Le premier, c'est un principe d'indépendance. L'autorité administrative est indépendante, et donc des acteurs qui travaillent pour elle, qui sont aussi indépendants, et en particulier, indépendants des maîtres d'ouvrage qui portent les projets. Deuxième principe, celui de la neutralité. À cet égard, les organisateurs du débat, à aucun moment, ne se prononceront sur l'opportunité et la consistance de ce projet, ce qui les distingue des intervenants que sont les commissaires enquêteurs à une autre phase de la procédure. Le troisième principe, c'est celui de la transparence et derrière cela, c'est la responsabilité, le souci de veiller à la qualité et à la complétude de l'information qui est mise sur la table pour alimenter le débat.

Comme l'a dit Pierre tout à l'heure, il n'est d'intervention qui ne soit pertinente si elle n'est argumentée. Au-delà de « Je suis pour » ou « Je suis contre », il faut essayer de formuler les choses en disant « Je suis pour parce que » ou « Je suis contre parce que », ce qui, évidemment, enrichit et permet de faire progresser le débat. Et puis, la Commission a également deux préoccupations à l'égard des publics qu'elle réussit à toucher et à faire participer au débat. Le premier, c'est celui de l'égalité de traitement. La parole de chacun se vaut et le deuxième, c'est celui de l'inclusion, c'est-à-dire d'attirer progressivement et chaque fois qu'on le peut, une variété plus grande de participants à nos travaux. L'objectif du débat, c'est d'informer. C'est donc de répondre aux questions, c'est donc de recueillir des avis. C'est également, et nous l'avons fait dans le cadre de ce projet, de clarifier les éléments qui sont mis sur la table. À ce titre-là, nous avons mis en place une procédure et une cellule un peu spécifiques. À la fin, ce sera de rendre compte et par conséquent, d'essayer de traduire de façon synthétique, toute la richesse des expressions que vous allez formuler.

Le dernier point que je voudrais évoquer, c'est la structuration qui a été donnée à ce débat. C'est l'une des fonctions de l'équipe qui est ici devant vous, dont une partie est ici devant vous, qui a été chargée d'organiser ce débat. C'est d'essayer d'identifier a priori quelles sont les principales questions qui permettent d'organiser les différentes réunions ou les différentes manifestations qui vont être tenues dans ces 4 mois, puisque nous allons débattre pendant 4 mois, de la mi-septembre à la mi-janvier. Le premier de ces thèmes que nous avons identifiés, c'est celui du projet, de son utilité et de ses alternatives puisque le propre d'un débat public, le propre d'un débat mené sous l'égide de la Commission nationale du débat public, c'est que rien n'est décidé, tout est ouvert, tout est encore sur la table. À ce titre-là, il est aussi naturel de s'interroger sur l'opportunité du projet qui est envisagé. Deuxième élément essentiel qui nous est apparu, c'est très clairement l'attente pour regarder comment ce projet va s'insérer dans ce territoire, pour ne pas dire comment il va le perturber ou, au contraire, y trouver sa place s'il se réalise. À ce titre-là, évidemment, il y a plusieurs angles d'attaque qui sont à aborder. Monsieur le président de la communauté urbaine en a évoqué plusieurs qui feront l'objet d'autres manifestations que celle d'aujourd'hui. Aujourd'hui, nous nous retrouvons particulièrement pour traiter des implications que pourrait avoir ce projet sur l'activité de l'industrie, du commerce et de l'artisanat de ce territoire. Enfin, troisième grand thème que nous aborderons, et ce sera l'objet de réunions qui sont programmées en novembre et en décembre, ce sont ceux de la sûreté, de la sécurité et de l'impact sur l'environnement de ce projet.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Allô, allô ? Je crois que ça marche. Je crois que c'est bon. Merci beaucoup. Nous allons passer sans plus attendre à la présentation du projet par EDF. Il me semble qu'il y a un motion design de prévu. Je laisse... Oui, c'est une vidéo pour... Attention. Je vous rassure, 3 minutes 30, pas 2 heures.

Diffusion d'un film.

M. Pierre ARENE – WDPE

Place au débat. J'invite Monsieur François LAVALLEE, président de la Chambre de commerce et d'industrie, à me rejoindre pour... Oui, c'est risqué, hein ? Juste avant la présentation de Monsieur LAVALLEE, comme ça, il est à mes côtés, j'aimerais que l'on prenne le temps, un second temps, pour vous sonder. Après cette présentation, quelle est votre attente principale à l'égard du projet ? Vous allez voir, cela va faire un nuage de mots. On vous invite d'exprimer votre attente en un mot, si c'est possible, et vous verrez, il y a 50 caractères. Cela peut être un grand mot. On n'est pas sadique non plus. Voilà, et là, vous voyez, cela commence à ... Je vais me rapprocher pour lire. Emploi, opportunité. C'est intéressant. Ça ressort. Je vois intégration aussi, réussite, intégration qui remonte. C'est intéressant parce que l'on peut voir. C'est un peu une course de petits chevaux. Emploi, oui, c'est... Est-ce que nous avons de nouveaux mots qui ressortent ? Intégration, réussite, compétitivité, décarbonation aussi. Cela fait peut-être écho à des enjeux plus larges pour le territoire. Sûreté, retombée locale aussi. Je le vois dans les mots. Énergie, évidemment. Emploi, logement. Est-ce que nous voyons des mots un peu plus à la marge, mais qui... Oui, bonheur, effectivement. Bonheur, c'est un message d'espoir, effectivement. Nous revenons à l'essentiel, mais ce qui ressort vraiment, c'est emploi, décarbonation, sûreté, opportunité. C'est vraiment cela, les mots-clés que je vois. C'est intéressant. Je pense que cela introduit bien les échanges et les débats de ce soir. Est-ce qu'il y a encore des personnes qui n'ont pas pu... Vous pouvez lever la main, ceux qui tardent à répondre. Est-ce qu'il y a des gens qui... C'est bon, je crois que tout le monde a pu s'exprimer. C'est le principal. Dans ce cas-là, je vais laisser Monsieur LAVALLEE enchaîner. C'est bon pour tout le monde ? J'ai toujours le réflexe d'aller vers l'écran, mais en fait, c'est par là qu'il faut que j'aille. Monsieur LAVALLEE, c'est à vous. Vous avez le micro, normalement. Vous n'en avez pas ? Tenez. C'est bon, vous l'avez ? C'est bon.

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

Bien. 6 minutes. Il faudra quand même que je me presse. Je vous ferai une rapide présentation de quoi sert une Chambre de commerce, mais je ne vais pas paraphraser ce qu'a dit Jean BODART tout à l'heure, mais nous sommes bien sur un projet qui n'est pas que local et qui reprend le cadre du littoral et de la Flandre intérieure, principalement, mais aussi, au-delà de cela, de la région. Une Chambre de commerce, vous avez un slide ? Vous me rajouterez 10 secondes. Voilà. Les chambres de commerce du littoral, globalement, c'est 25 000 entreprises si je retire les autoentrepreneurs qui sont des microentreprises, mais on considère 25 000 entreprises et commerçants. Il y a sept chambres de commerce dans les Hauts-de-France. C'est la deuxième Chambre de commerce en termes de poids économique. La Chambre de commerce, c'est le premier acteur de formation « privée » et

semi-publique. Il ne faut pas oublier qu'une Chambre de commerce est sous tutelle de l'État. C'est un organisme sous tutelle de l'État et où le président est élu par ses pairs. Je suis donc élu par les autres chefs d'entreprise.

La Chambre de commerce, ce qu'elle a fait en 2023, 850 porteurs de projets accompagnés, défend à peu près 10 000 formalités d'entreprise, 400 autres entreprises accompagnées dans son développement à l'international, localement, sur ses process de management, sur ses process commerciaux, avec un projet particulier qui est lié, bien entendu, à la centrale nucléaire. C'est la création d'un centre de formation. Entre autres, pour la centrale nucléaire. C'est la création d'un centre de formation à Gravelines, de 14 millions d'euros, qui devrait commencer à être construit à partir du début de l'année prochaine. Deuxième slide. Merci.

C'est quoi, le littoral ? C'est quoi, globalement, le poids économique du littoral ? C'est d'abord près d'un million d'habitants. On oublie que nous sommes, sur ce littoral, de Dunkerque à Boulogne, une métropole. On peut considérer qu'un million d'habitants, c'est une métropole. 189 000 salariés. Je vous ai dit, 25 000 entreprises, 22 000 autoentrepreneurs, le premier territoire logistique de France, le premier port français si nous additionnons Boulogne, Calais et Dunkerque. Aussi, première place européenne pour la transformation des produits halieutiques et des activités leader, sidérurgie, énergie, serrurerie, robinetterie, câble sous-marin, verre et plein d'autres activités. L'agroalimentaire, si ce n'est premier, où nous sommes deuxièmes ou troisièmes. C'est donc un territoire extrêmement riche et je ne parle pas du tourisme qui est une activité extrêmement importante aussi sur le littoral. Vous voyez donc un territoire très riche, très complémentaire, avec chacun ses spécialités. Troisième slide. Merci.

Le projet EPR, pour la Chambre de commerce, bien entendu, j'y reviendrai après. Je suis le président du GT « Développement économique » lié à l'EPR. Nous avons fait des études avec l'État et la communauté urbaine sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. On l'a fait d'une manière plus large, parce que vous savez ici que nous avons d'autres projets industriels sur ce territoire et qu'il fallait vraiment avoir une GPEC la plus précise possible pour pouvoir adapter les entreprises de formation, le personnel et les gens éloignés de l'emploi aux futurs emplois qui vont être créés sur ce territoire. Bien entendu, nous avons notre propre centre de formation qui s'appelle LAHO, j'en ai parlé tout à l'heure, avec à peu près ... Combien d'étudiants à peu près par an, Nathanaël ? À peu près 5 000 étudiants formés. Bien entendu, nous avons créé toute une série d'échanges B2B comme on l'appelle, Business to Business, pour que nos entreprises puissent travailler sur tous ces projets industriels, et particulièrement, le projet de la centrale nucléaire. Voilà pour les trois slides de présentation de la CCI.

Je vais essayer de condenser mon propos et je vais vous donner un peu mon... Je vais prendre mes notes pour ne pas que je me trompe. C'est quoi, pour moi, en tant que Chambre de commerce, cette création de cette centrale nucléaire ? Vous savez que sur ce territoire, et Jean BODART l'a dit tout à l'heure, que l'on s'est lancé sur ce territoire dans la transformation de notre industrie, allant vers la décarbonation de toutes nos industries, ce que nous appelons les anciennes industries, l'aluminium, l'acier, et toutes les nouvelles industries qui viennent s'installer. Pour faire cette transformation, il faut de l'électricité. L'électricité va remplacer tous les produits carbonés. L'électricité est produite par le nucléaire, mais elle est produite aussi par l'énergie éolienne, par l'énergie solaire. Nous sommes favorables, et moi, je suis favorable à un mix énergétique porté par le nucléaire. Nous avons, beaucoup sur ce territoire, énormément d'entreprises qui consomment beaucoup d'électricité. Aluminium Dunkerque ou Arcelor, qui, dans sa décarbonation, va consommer à peu près 1 000 mégawattheures. C'est énorme. C'est quasiment un réacteur. Vous voyez que ces projets de décarbonation ont besoin d'avoir beaucoup d'électricité en production. Je pense aussi au port de Calais et au port de Boulogne. Nous n'en avons pas parlé dans la logistique, mais globalement, 80 % des produits qui vont en Grande-Bretagne passent par le détroit, passent par Calais, passent par Dunkerque, passent par le tunnel. Aujourd'hui, le tunnel est électrifié, bien entendu, et tous les bateaux d'ici 10 ans, tous ces ferries, vont être électrifiés. Il faudra donc, pour ces ferries, de l'électricité. Nous considérons aujourd'hui que cela sera 120 mégawattheures pour le port de Calais, 120 mégawattheures pour le port de Calais et 120 mégawattheures pour le port de Dunkerque, donc 240 mégawattheures. Bien entendu, je vous parle de mégawattheures. Ce n'est peut-être pas toujours très lisible pour tout le monde, mais sachez qu'un EPR, aujourd'hui, c'est 1 200 mégawattheures. C'est ça, globalement ? 1 600. Et les futurs ? Les futurs, 1 600, mais les actuels, c'est 1 200 ? 900. Vous voyez, 900. Est-ce qu'il me reste 40 secondes ?

M. Pierre ARENE – WDPE

40 secondes, tout à fait.

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

Nous avons créé un groupe de travail avec EDF, mais porté par la communauté urbaine, porté par le PMCO. J'ai été nommé par le préfet, par Patrice VERGRIETE et par Xavier BERTRAND, pour faire en sorte que la construction de cette centrale puisse avoir des retombées locales pour nos entreprises. On y travaille depuis six mois et on s'est fixé quatre objectifs, informer nos entreprises, former nos entreprises, les prévenir, les accompagner, quantifier ce qui va retomber sur le territoire. Nous allons quantifier ce qui rapporte aux entreprises locales, alors locales au sens large, bien entendu, et globalement, informer de tous les lots qui vont sortir. Il me reste quelques secondes. Tous les lots qui vont sortir dans les mois, dans les années à venir. Il y a un gros travail qui a été fait. Nous sommes toute une équipe autour de cela. Moi, je suis très vigilant, et je vous assure que je suis très vigilant sur ce qu'EDF va faire par rapport aux entreprises locales. Patrice VERGRIETE, moi-même, le préfet, l'État et la région, nous serons extrêmement sensibles à toutes les retombées de ce chantier. On y travaille. Après, je pourrai répondre à vos questions. Si vous voulez me poser des questions là-dessus, je vous répondrai en détail, parce que je pense que j'ai fini mon temps. En tout cas, je suis à votre disposition pour répondre à toutes ces questions. 6 minutes, je n'ai pas pensé que c'était aussi court. J'ai encore plein de choses à vous dire, mais globalement, je serai là pour répondre à vos questions.

M. Pierre ARENE – WDPE

Bien sûr. Et puis il y aura sûrement toute une série de questions qui vont ressortir, questions ou remarques qui vont ressortir de l'outil numérique. Merci beaucoup. Nous avons bien retenu aussi l'interpellation que vous avez adressée. Sans plus attendre, j'invite nos deux prochains interlocuteurs, Monsieur MÉNAGER et Monsieur WAGNER. Monsieur MÉNAGER, pour rappel, vous êtes directeur du programme nouveau nucléaire en charge du débat public EPR2 Gravelines pour EDF, et Monsieur WAGNER, vous êtes responsable du service concertation environnement tiers pour RTE. Qui souhaite se lancer dans la danse, sachant que vous avez tous les deux 6 minutes 30 ?

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

À nous deux ?

M. Pierre ARENE – WDPE

À vous deux. Eh oui.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Bien, alors c'est parti sans tarder. Bonsoir à toutes et tous. Se dire déjà qu'il y a deux semaines, nous étions à Calais, justement, sur ce littoral, pour parler emploi et formation, où justement, on parlait de tout ce que nous allons faire pour favoriser l'emploi local sur toute cette frange littorale du PMCO et aussi à l'intérieur, Saint-Omer, et globalement toute la région. Il y a une évidence. Pour avoir de l'emploi local, il faudra qu'il y ait des entreprises locales qui travaillent ou en tout cas, des entreprises qui soient implantées localement et fortement. Cela fait partie de nos engagements, je l'avais dit dès l'ouverture à Gravelines, d'avoir un chantier socialement responsable, et ça, c'est vraiment du gagnant-gagnant, parce qu'évidemment, on voit ce que cela représente pour le territoire. Cela a été dit dans toutes les interventions jusqu'ici, mais il faut se rendre compte aussi que pour les entreprises, pour le projet, pour EDF, c'est aussi gagnant, parce que contrairement aux idées reçues, d'avoir des travailleurs locaux, c'est aussi intéressant économiquement. Cela développe un pôle de compétences dont il y a besoin pour nous-mêmes, nos projets, mais aussi les autres projets, et puis pour la future exploitation.

Comment faisons-nous cela ? Ce sont un peu les mêmes recettes que pour l'emploi, la formation et tous les sujets avec le territoire. C'est l'anticipation et le travail collectif. Il y a une équipe qui est dédiée, côté EDF, de l'ancrage, autour de Stéphane VOISIN que vous connaissez. Il y a Édouard LAJEAT, il y a Elyne VOLTA. Eux, leur job, sur ce sujet des retombées économiques, c'est vraiment d'être à l'interface des composantes techniques du projet et des composantes des prescripteurs, des acheteurs, pour faire le lien, justement, avec le territoire. Ils sont un peu les garants de nos engagements. Le deuxième point d'appui, comme emploi-formation, c'est que nous avons une filière nucléaire dans les Hauts-de-France qui est particulièrement forte, qui est tirée historiquement par la centrale nucléaire de Gravelines, mais vous savez qu'il y a aussi Jeumont de l'autre côté. Je l'ai redit. C'est ce que Sylvain VITET et Philippe STAHL, pour Nuclei, sont là, qui portent d'habitude dans d'autres instances, mais c'est pour vous dire ce que représente actuellement la centrale nucléaire de Gravelines. Sylvain VITET dit souvent que 2023, c'était 7,5 millions d'heures travaillées. C'est important d'avoir cela en tête, parce qu'un chantier de 8 000 personnes qui bat son plein, ce sera une dizaine de millions d'heures. Vous voyez un peu les ratios et vous imaginez tout de suite ce que cela va représenter.

Le troisième point d'appui vient d'être présenté. Je ne vais pas le refaire, mais en tout cas, nous avons besoin d'un lien avec les entreprises locales. Nous nous réjouissons que la préfecture de région, la

région et puis le pôle métropolitain de la Côte d'Opale, par son président, et désigné Monsieur le président, François L'AVALLEE, c'est notre interlocuteur. Il est reconnu, il vous connaît, il connaît toutes les entreprises, et puis, comme vous l'avez vu à la fin, il sait aussi nous rappeler à nos engagements. C'est en tout cas un très bon travail que nous faisons ensemble. Justement, que faisons-nous ? Premier volet, c'est donner de la visibilité. Il l'a dit. Nous avons commencé finalement il y a quasiment un an, jour pour jour, à l'initiative de la CCI. Nous étions à Gravelines avec 300 représentants d'entreprises. Nous ne le faisons pas qu'à Gravelines. Nous le faisons dans toute la région. Par exemple, nous sommes allés, je me souviens, à Saint-Quentin avec la CCI, présenter. Qu'est-ce que nous présentons ? On dit « Voilà ce qu'il va se passer si le projet se réalise », bien sûr, parce qu'aujourd'hui, nous sommes dans la phase de débat. S'il se réalise, vous voyez, c'est la courbe de l'emploi, mais ce sont surtout les types de métiers. Nous avons dit, pour les compétences, qu'il faut les bonnes compétences au bon moment, mais quelque part, il faut que les marchés, les gens se préparent aux futurs marchés au bon moment. Cela ne sert à rien de s'énerver pour les choses de 2037, alors que les premiers sujets vont être les sujets de travaux préparatoires de terrassement. Il y a donc cette visibilité à donner pour se préparer. Après, il y a expliquer comment nous allons pouvoir avoir accès à ces marchés.

Là, il y a deux grandes choses. Le projet EPR2 de Gravelines, vous savez, il se situe au sein d'un programme national de relance du nucléaire. L'une de ses composantes, et c'est aussi un retour de Flamanville, c'est que faire un réacteur tout seul n'a aucune chance. C'est très difficile à faire. Ce qu'il faut, c'est avoir de la visibilité, y aller massivement avec un programme. Dans nos contrats, ce sont des contrats programme pour tous les grands équipements. Je prends l'exemple du circuit primaire. C'est une commande qui va être faite de six circuits primaires pour les six réacteurs avec six cuves, six circuits primaires. Au passage, quatre fois six pompes primaires. Là, nous pouvons regarder quand même vers Jeumont, pour donner ces exemples-là, mais ces équipements, il va falloir les installer. Pour les installer, je prends cet exemple-là, mais cela peut être vrai dans le génie civil, c'est vrai sur l'électricité et sur plein de choses, il faudra des gens pour installer tout cela et équiper tout cela. C'est là où la sous-traitance locale, bénéficiant de la région, où il y a beaucoup d'entreprises industrielles avec une filière nucléaire très active, qui vont pouvoir accéder à ces marchés en rang 2 de ces grands donneurs d'ordre.

Par contre, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de choses spécifiques. Évidemment, il y a des choses spécifiques à Gravelines. Il y a des bâtiments spéciaux qu'il faudra faire. Il y aura des activités spéciales. Écoutez, ces marchés, on explique comment accéder et c'est ce qui va être fait. Je ne vois pas le timer. Ah, voilà.

M. Pierre ARENE – WDPE

Il reste 1 minute 17 pour Monsieur WAGNER.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Je n'avais pas fini.

M. Pierre ARENE – WDPE

Ce n'est pas fairplay pour Monsieur WAGNER.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Non, mais juste un petit point, parce que c'est vrai que cela passe très vite. Vous avez perdu mon fil, donc c'est encore pire que tout.

M. Pierre ARENE – WDPE

Allez-y.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Vous dire aussi qu'il y a des outils dans les contrats pour favoriser le local, pour des clauses sociales aussi, pour l'insertion, pour ce chantier socialement responsable. Aussi, ce bénéfice, nous sommes capables de le mesurer, parce que vous pouvez dire que tout cela, ce sont de belles paroles, mais non. Ce sont des engagements que nous avons pris à l'époque en Normandie, il y a 2 ans, et aujourd'hui, en Normandie, il y a des industriels normands qui pourraient témoigner, mais il y a déjà des retombées effectives en Normandie. Nous faisons donc ce travail ensemble, ce travail d'équipe, ce travail collectif, et je sais que RTE fait la même chose, et RTE va le dire encore plus vite que moi, sur ce qu'ils font.

M. Cyril WAGNER – RTE

Je vais essayer en 30 secondes. Le débit de parole va être dur. Bonjour à toutes et à tous. RTE, cela va être 1,5 milliard d'euros d'ici 2030 dépensés sur tout le territoire dunkerquois, et notamment le projet de raccordement des EPR, bien évidemment. C'est à peu près 200 hommes jour à 300 hommes jour

au jour en termes de pics de production sur le territoire. En gros, nous avons deux types de marchés, des marchés à commandes directes et des marchés qui sont sur des marchés-cadres nationaux qui demandent des compétences très particulières. Sur ces marchés-cadres nationaux, ce que nous avons fait, c'est que nos sept entreprises de rang 1 qui vont travailler sur le Dunkerquois ont rencontré 40 entreprises sous-traitantes potentielles pour échanger, passer la journée ensemble, et on leur a présenté tout ce qui allait être fait et tout ce dont nous allons avoir besoin sur le territoire. Cela a été, pour nous, un succès grâce à la CCI et la CUD notamment. C'était le 25 septembre dernier. Ensuite, ce que nous avons fait sur ce marché cadre, c'est que nous avons mis des incitations à l'emploi de nos entreprises locales et nous avons aussi, comme EDF l'a dit, mis des clauses d'insertion sociale pour prendre aussi des personnes qui étaient éloignées de l'emploi et pouvoir les faire travailler sur nos chantiers. Ça, c'est pour les commandes marchés cadres nationaux qui demandent des compétences, je le rappelle, particulières pour les lignards, les postiers, des formations très lourdes. Pour tout ce qui est autres marchés à commandes directes, RTE s'est engagé à systématiquement, dans le sourcing, consulter des entreprises locales. Nous avons déjà commencé les premiers travaux. Pour ceux qui sont du coin, nous avons démolé l'ancienne sécherie de Ringo en face du supermarché Auchan. C'est une entreprise locale qui l'a fait. C'est Helfaut Travaux. Nous avons aujourd'hui commencé nos travaux sur le poste de Flandres maritimes également et ce sera aussi, en partie pour le génie civil, d'entreprises locales. Nous sommes donc vraiment aussi sur une optimisation des retombées économiques locales côté RTE. Nous nous y sommes engagés.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup et bravo. Bravo à vous deux.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

On était deux.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Je vous laisse regagner vos places et le public aura l'occasion de vous interpeller. J'invite, sans plus attendre, Monsieur ALLAERT. Désolé si je prononce mal votre nom, et Monsieur FLAJOLET, à venir nous rejoindre, sachant que Madame Virginie NEUMAYER est la fameuse syndicaliste dirigeante de la Confédération CGT et responsable de la commission environnement et transformation de l'appareil productif. Elle ne pouvait pas nous rejoindre aujourd'hui, mais elle nous a laissé une vidéo, une intervention en vidéo. Vous aurez donc l'occasion de l'écouter. Qui souhaite se lancer ? C'est un peu arbitraire. Je crois que nous allons suivre tout simplement le PowerPoint. Monsieur FLAJOLET.

M. Frédéric FLAJOLET – Groupe CETS

Bonsoir.

M. Pierre ARENE – WDPE

4 minutes.

M. Frédéric FLAJOLET – Groupe CETS

Nous allons faire vite. Moi, je suis dirigeant aujourd'hui d'un ensemble de sociétés qui sont spécialisées dans le traitement de surface et nous avons la chance de travailler aujourd'hui à la centrale de Gravelines pour appliquer des revêtements sur les métaux et les bétons. Nous sommes donc déjà qualifiés K1. Aujourd'hui, c'est une super nouvelle pour l'économie locale et je dirais directement par rapport à nous, les entreprises, mais aussi tous les projets qui vont se tourner autour, certainement des écoles, des logements et autres. Je pense qu'au-delà de l'industrie, il y aura tout ce qu'il va se passer derrière.

Moi, je n'ai pas grand-chose à dire, si ce n'est que nous avons eu beaucoup de gros projets sur le territoire de Dunkerque. Malheureusement, souvent, les PME, je ne vais pas dire qu'elles sont les oubliées de ces projets, mais c'est aussi lié aux PME tout court. Aujourd'hui, je pense qu'il faut effectivement anticiper. Là, nous avons un peu de temps puisque les premiers gros travaux, en tout cas, ce qui va concerner nos métiers, c'est 2031. Nous sommes quand même un peu loin. Effectivement, anticiper, identifier les besoins en termes de ressources. Je ne vais pas vous faire de dessin. Tout le monde est bien au courant qu'aujourd'hui, on trouve du monde dans tous les métiers. Il y a vraiment un gros sujet là-dessus et surtout dans les métiers où il n'y a pas de formation initiale, comme la nôtre. Aujourd'hui, il y a ce sujet-là. Pour moi, c'est d'accompagner effectivement les PME. Les PME ont tendance souvent à se plaindre en disant « Oui, mais bon, nous n'avons rien » d'un autre côté, mais elles ne vont pas lâcher non plus la proie pour l'ombre, c'est-à-dire qu'elles vont être sur un gros dossier, et les clients qui les font vivre aujourd'hui, finalement, elles ne vont pas les quitter parce que demain, ils seront toujours là et elles vont continuer à travailler avec eux. Je pense que, pour moi,

il faut aider les entreprises aujourd'hui à grandir, les PME, qu'elles franchissent des caps. Pour cela, c'est de l'organisation, de la structuration, de la formation. Ça, pour moi, il y a un vrai sujet au niveau des PME parce que vous avez des chefs d'entreprise qui sont parfois issus du terrain, qui se sont construits tout seuls. Je pense que là, il y a un vrai enjeu, à mon avis, dans la structuration des PME, dans le renforcement des PME, parce que sinon, demain, elles n'iront pas et ce ne sera pas forcément un succès pour elles. Elles ne pourront pas se plaindre, mais en tout cas, si demain, la démarche est engagée vers elles, pour les aider, je pense que nous réussirons des choses. Voilà ce que j'avais à dire.

M. Pierre ARENE – WDPE

Bravo, parce qu'il vous reste 1 minute 41. Bravo. Nous entendons bien le message, en tout cas, le renforcement des PME. C'est vraiment au centre. Monsieur.

M. Jean-Michel ALLAERT – Groupe ITB

Je m'appelle Jean-Michel ALLAERT. Je suis dirigeant du Groupe ITB. ITB, ce sont des spécialistes de la transition énergétique par l'isolation des process industriels. Effectivement, nous sommes sur la décarbonation des principaux projets dans la région. Effectivement, aller à la source, c'est-à-dire aider à fabriquer de l'électricité décarbonée, c'est vraiment dans nos valeurs. C'est vraiment ce que nous souhaitons atteindre et participer. Nous nous sommes installés à Gravelines aussi, donc ce n'est pas forcément un hasard. Nous nous préparons tout doucement à l'arrivée de ces marchés dont tu parlais tout à l'heure, d'accès aux marchés locaux avec les grands projets de la région dunkerquoise. Nous sommes allés sur Verkor, nous sommes allés sur toutes les entreprises, sur Flocryl, qui se sont construites. Nous l'avons fait avec succès et nous avons remporté les marchés, mais effectivement, c'est très difficile. Quelquefois, nous nous sentons un peu seuls parce qu'à la fin, nous sommes dans une entreprise, nous sommes dans un marché concurrentiel, ce qui fait que nous allons nous heurter vite à des questions de prix, des questions de rentabilité. Je ne vais pas vous expliquer la vie économique. Avoir du soutien, que ce soit des instances représentatives ou que ce soit aussi des collectivités locales, pour nous, c'est vraiment important.

J'interviens aussi en tant que président de l'association GASSMEID. GASSMEID, ce sont 40 entreprises à 95 % de la région de Dunkerque. Cela représente à peu près 1 500 emplois et à peu près 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Nous sommes à peu près tous sur la même longueur d'onde. Nous sommes attirés par ce type de marché, mais nous sommes quand même assez prudents. Lorsque l'on voit aussi les difficultés qui s'annoncent pour y arriver, que ce soit au niveau de la formation, au niveau des infrastructures et autres, nous sommes vraiment très attentifs à ce que nous pourrions avoir comme soutien et comme aide. Effectivement, on se débrouille tout seul, mais cela va mieux quand nous sommes à plusieurs et quand nous sommes soutenus par l'économie locale et par les représentants locaux. Voilà. Je suis dans les temps aussi, je pense.

M. Pierre ARENE – WDPE

Oui, tout à fait.

M. Jean-Michel ALLAERT – Groupe ITB

Nous sommes plus forts que les précédents, quand même.

M. Pierre ARENE – WDPE

Oui.

M. Frédéric FLAJOLET – Groupe CETS

Je pense qu'aussi pour les PME, parce qu'EDF, cela reste quand même des activités autour de la sûreté. Nous avons un niveau d'exigence chez EDF qui est plus fort qu'ailleurs, clairement. Cela aussi, les entreprises, il faut les aider à franchir des caps dans les qualifications internes, dans la formation des gens encore, mais ça, c'est hyper important, parce que si nous n'avons pas les moyens, les organisations, nous aurons du mal à y aller. La deuxième chose, je pense qu'aussi, et vous allez me dire que l'on rentre un peu dans le détail, mais l'organisation de la sous-traitance de rang 2 est aussi un élément important en qualifiant les entreprises au regard de comment elles peuvent faire et jusqu'où elles peuvent aller. Il y a donc un gros travail à faire avant si, en tout cas, on veut faire bénéficier le maximum de PME du territoire.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup.

M. Jean-Michel ALLAERT – Groupe ITB

Juste pour vous donner un exemple, effectivement, nous sommes en train de sous-missionner sur des marchés en maintenance sur la centrale nucléaire, en sous-traitance aussi, et il nous faut, pour cela,

avoir une convention avec un service de santé au travail. Impossible de trouver cela dans la région. Les gens vont passer leur visite médicale à Givors. Givors, vous savez où c'est ? Voilà. Parce que nous avons une filiale qui est là-bas. Merci pour votre attention.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup et merci pour ce dernier point. Je sais qu'il vous tient au cœur. Monsieur FLAJOLET pourrait répondre, mais nous allons nous arrêter là et nous allons écouter Madame NEUMAYER qui, pour rappel, ne pouvait pas venir, mais nous a laissé un message, qui est, je le rappelle, dirigeante de la Confédération CGT et responsable de la commission environnement et transformation de l'appareil productif. Je laisse la régie...

Mme Virginie NEUMAYER – FNME-CGT

Bonsoir à toutes et à tous. Je vous prie de m'excuser, parce que ce soir, j'ai dû correspondre à d'autres priorités, mais j'espère que la participation en présentiel ne sera pas un obstacle pour nourrir les échanges que vous allez avoir. Pour ce faire, nous vous proposons, avec la Commission particulière du débat public, quelques éléments d'analyse de la part de la Confédération Générale du Travail.

Pour nous, le projet EPR2 Gravelines, comme lors de la réalisation du plan Messmer dans les années 70 et 80, a permis quand même à des zones territoriales assez éloignées de centres urbains, de bénéficier d'une évolution significative de leur implantation industrielle d'abord, mais aussi commerciale et pour les services publics. Et puis, c'est aussi un développement économique qui s'est construit dans la durée, parce qu'après les phases de construction, où plusieurs milliers de salariés se sont investis, et pour le projet EPR2 Gravelines, cela sera à minima entre 7 000 et 8 000, au plus fort de la phase de construction, il va y avoir des phases d'exploitation et de maintenance qui vont permettre d'implanter des familles nombreuses. Par comparatif avec nos sites industriels, plutôt du sud de la France, si vous l'entendez à mon accent, nous sommes sur environ 12 000 salariés pour quatre tranches en emploi direct, 6 000 dans l'industrie, un quart aussi dans l'industrie de fournisseurs, de sous-traitants, et aussi un quart, près de 3 000, dans le cadre des services et des commerces, ce qui est loin d'être négligeable sur un territoire comme Dunkerque où l'on assiste encore à une réduction de l'emploi, et notamment de l'emploi industriel.

Sur des propositions concrètes que la CGT doit mettre en avant et que les salariés, aujourd'hui, puissent s'en emparer, la question de la formation et du recrutement est essentielle. Pourquoi ? Il faut pouvoir faire pour apprendre à faire. Pour cela, il faut anticiper ces recrutements et former les salariés. Il y a une étude qui prévoit de recruter jusqu'à 10 000 salariés sur l'ensemble du tissu national par an dans la filière nucléaire, mais il faut aussi ouvrir des centres de formation et nous proposons aussi à la CGT d'ouvrir des centres de formation dits écoles de métier, parce que ces écoles de métier permettent encore, ou permettront de dispenser des connaissances techniques, mais aussi beaucoup plus larges pour les salariés, solides, mais aussi sont une façon d'entrer dans une entreprise et de se projeter et, en quelque sorte, de réparer l'ascenseur social qui fait défaut aujourd'hui parmi les jeunes générations. Nous proposons aussi que les questions d'infrastructures et de services publics soient en lien, puisque sans industrie, il n'y a pas de services publics, et sans services publics, il ne peut pas y avoir une industrie, et de s'impliquer notamment sur le développement des services de santé, sur les infrastructures concernant les transports.

Enfin, pour conclure et pour vous laisser le temps du débat, nous pensons que, dans le cadre de la crise énergétique que nous avons traversée, nous aurons besoin de plus d'énergie, parce que la question de l'énergie a été dramatiquement sous-estimée ces dernières années. Nous aurons donc besoin d'une énergie, d'une électricité abondante, parce que tout ce qui est rare est cher, et nous avons vu nombre d'industries fermées. Ces questions-là sont donc devant nous. Merci.

M. Pierre ARENE – WDPE

Voilà le message de Madame NEUMAYER et c'était important qu'elle puisse nous le partager, malgré son absence. Désormais, nous allons pouvoir... Pareil, maintenant que vous connaissez la musique. C'est le moment de vous écouter, écouter vos questions, mais aussi vos remarques. Nous tenons à cela. Ce ne sont pas forcément des questions. Cela peut être aussi des remarques de ce que vous entendez. Pour rappel, comment allons-nous faire ? On se donne 4 minutes à peu près, pour que vous puissiez avoir le temps de noter vos questions et vos remarques. Évidemment, il n'y a pas d'obligation à le faire. Thea, qui est en régie, va analyser l'ensemble de vos questions et remarques, et ensuite, en faire des groupements qu'elle va m'envoyer et que je vais lire pour structurer un temps, un premier temps d'échange avec les premiers intervenants, qui va durer une dizaine de minutes. Maintenant, à vous de jouer. Il y a 13 participants, 14 qui écrivent. 22 participants notent. 26. Nous avons déjà 16 questions et remarques. Peut-être que vous allez apporter des réponses. Pour rappel, l'ensemble de vos questions et remarques seront détaillées dans le compte rendu qui sera produit à la suite de cette réunion. Pas d'inquiétude, tout sera retranscrit. Ça va être le temps de conclure. En tout

cas, merci, parce que je remarque que vous êtes très studieux. Est-ce que c'est bon pour vous ? Je vois qu'il y a encore 6 participants qui notent. Pour ne pas qu'il y ait de frustration, nous allons juste attendre qu'ils prennent note encore. 6. 8. Juste, finissez, parce que quand on change de slide, tout de suite, cela nous clôture le sondage. Voilà, pour ne pas que l'on nous accuse de boycotter la séance. 5 participants encore notent. 4. Cela se réduit. 2. Je pense que nous sommes presque bons. Ouah là, maintenant, cela s'est rajouté. 3. Est-ce que les gens qui ont encore des choses à dire et à écrire peuvent juste lever la main pour que je puisse me rendre compte ? Si vous levez la main, du coup, vous n'écrivez plus. J'ai bien conscience que cela retarde notre affaire. On n'est pas sorti du schmilblick, comme on dit, mais nous allons y arriver. Quatre participants. Un. Je pense que l'on est bons. C'est bon ? Non ? OK. Voilà les coupables. Nous les avons. Je souhaite bon courage à Paul et Théa qui vont faire l'analyse, parce qu'il y a beaucoup de... Mais c'est bien, ça prend. C'est très chouette. 56. Je pense. C'est toujours de ce côté que ça écrit. Maintenant, il y en a 4. Bon, chers amis, je vais devoir clôturer. On clôture.

Juste avant de partir sur la séquence numéro 2, nous allons quand même continuer à discuter ensemble, mais je vais quand même l'enlever pour ne pas que cela réactive le... Vous l'avez compris, il faut que nous puissions traiter toute la matière. J'aimerais entendre, et on se donne 7 minutes pour le faire, 8 minutes maximum, pour entendre trois interventions de 2 minutes, en particulier et en priorité, des entrepreneurs et des syndicalistes. Vous l'avez compris, c'est vraiment le thème de cette première séquence. J'aimerais inviter les 4 ou 5 syndicalistes qui étaient présents. S'il y a une personne qui souhaite, en priorité, une femme, et maintenant, vous l'avez vu, c'est un panel très masculin. Peut-être qu'il n'y en a pas, sinon, ce n'est pas grave, mais c'est quand même un panel très masculin. Si une syndicaliste est présente, j'aimerais bien l'entendre, surtout si elle a un propos différent de Madame NEUMAYER, sinon, ce n'est pas grave. Cela peut être un syndicaliste. Nous n'allons pas boycotter, surtout s'il y a, encore une fois, un point de vue différent que celui de Madame NEUMAYER, j'aimerais bien l'entendre. Si ce n'est pas une femme, ce n'est pas grave. Levez la main et dites-moi si quelqu'un souhaite, c'est votre moment, prendre la parole ou pas. Pas de regrets ? Pas de syndicalistes et pas... Je sais qu'il y en a, mais en tout cas, pas d'envie particulière de réagir ? Eh bien, dans ce cas-là, des entrepreneurs. Est-ce qu'il y a des entrepreneurs industriels ? De ce que nous avons compris par le sondage que nous avons fait, le brise-glace, vous êtes une majorité. Là, sûrement que nous allons avoir des personnes qui souhaitent réagir à ce qui a été présenté, à la fois par EDF, RTE et par nos intervenants. Monsieur ?

M. Frédéric MOTTE – Intervenant dans la salle

Merci.

M. Pierre ARENE – WDPE

2 minutes. Si l'on peut mettre le chrono. C'est aussi valable pour le public.

M. Frédéric MOTTE – Intervenant dans la salle

Je ne perds pas mon temps. Je suis Frédéric MOTTE. J'ai à la fois une double casquette, parce que je suis entrepreneur, mais je suis aussi élu régional en charge du développement durable, l'ambition de marche vers la neutralité carbone que l'on appelle Rev3. J'ai coutume de dire que l'entreprise qui ne sera pas Rev3, sous-entendu qui n'intègre pas tous ces enjeux de la décarbonation notamment, va mourir. Elle va mourir parce qu'elle ne trouvera plus de financement. Elle va mourir parce qu'elle ne trouvera plus de collaborateurs. Les jeunes n'iront pas travailler dans cette entreprise. Elle ne trouvera plus de clients, parce que les clients n'achèteront plus les produits de quelqu'un qui aura produit des choses avec beaucoup de cochonneries qui partiront. Le défi est absolument colossal, parce qu'il faut qu'en entrée, on ait évidemment ces EPR qui constituent à créer le mix énergétique défossilisé-décarboné, et puis, il faut qu'en aval, toutes nos entreprises puissent se mobiliser pour saisir cette opportunité. C'est une opportunité pour trouver à la fois la pérennité de leur entreprise, mais aussi la compétitivité. Or, nous savons que là, nous allons leur demander de concilier un peu fin du mois et fin du monde. Ce n'est jamais facile. Il faut absolument pouvoir concilier les deux. Là, plus que jamais, nous aurons besoin à la fois du soutien des acteurs EDF, mais de nos chambres de commerce, de nos chambres de métier pour aider les entreprises, les entrepreneurs à intégrer ces enjeux. Ce n'est pas qu'une histoire de grandes entreprises. Quand je vous dis l'entreprise qui n'est pas Rev3 va mourir, c'est quel que soit son secteur, quelle que soit sa taille et donc l'impérieuse nécessité d'avoir ce mix défossilisé en amont, mais d'avoir nos entreprises qui suivent derrière.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Une invitation à une synergie entre les différents acteurs pour aller vers l'objectif de décarbonation. Est-ce qu'il y a d'autres... Oui. Je vais reprendre le micro, tout à fait. Nous pouvons prendre encore une intervention. Pareil, en priorité, puisque c'est l'idée de la séquence, d'un ou d'une, et j'insiste sur le « une », entrepreneur ou entrepreneure. Non, personne ? Pas de regrets ? Vous êtes

habitué à l'outil numérique et maintenant, vous ne voulez plus prendre la parole. Est-ce que, dans ce cas-là, nos chers intervenants souhaitent réagir à ce qui a été dit sur ce besoin d'avoir une synergie entre les acteurs ? D'une certaine manière, cela recoupe avec ce que vous disiez. Monsieur LAVALLEE, peut-être un mot ? Pas obligé.

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

La démarche Rev3, c'est bien une démarche, aujourd'hui, de changer notre façon de produire. C'est une production responsable. Cette production responsable, elle passe par, bien entendu... Il y a d'autres sujets que la décarbonation, mais la décarbonation, c'est l'un des sujets, aujourd'hui, les plus sensibles. Cela rentre tout à fait dans l'objectif de cette construction de production d'énergie décarbonée, qu'elle soit nucléaire, éolienne ou toute autre production qui pourrait venir demain, peut-être l'hydrogène. Ce territoire est vraiment à la pointe de la production d'énergie en Europe.

M. Pierre ARENE – WDPE

Et peut-être aussi sur ce qui a été dit par nos deux intervenants, notamment sur le renforcement des PME.

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

J'entendais. Quand même, je voudrais faire une petite chose. L'achat responsable est important aussi. C'est-à-dire que ce n'est pas non plus que la responsabilité de l'industriel, c'est aussi la responsabilité du consommateur. Aujourd'hui, c'est un rêve que nous ayons des consommateurs qui achètent aussi des produits qui soient « responsables ». Ce n'est pas toujours le cas. Quand on voit les statistiques des enseignes comme Temu, par exemple, en Europe, où, globalement, on double la quantité tous les 3 mois, il y a aussi un travail à faire sur le consommateur.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Du côté d'EDF ou RTE, est-ce que vous voulez réagir ? Notamment peut-être sur ce qui a été dit aussi par nos intervenants et sur la question des visites médicales et de la santé au travail. Cela a été un enjeu qui a été souligné. Est-ce que vous voulez peut-être répondre à cela, entre autres ou pas, d'ailleurs ? Là, je lance pour aider mes compagnons, Théa et Paul aussi. Je comble, comme on dit, ou sur un autre point. Allez-y.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Non, mais en tout cas, le sujet médecin du travail met la priorité santé au travail. OK, on veut des entreprises locales et des travailleurs locaux, mais on veut surtout qu'ils travaillent en sécurité et en toute santé sur nos chantiers et dans nos entreprises. En tout cas, nos salariés, dans nos centrales nucléaires, sont extrêmement suivis, mais il est vrai que, de façon générale, de toute façon, il est difficile de trouver des médecins en France, y compris lorsque l'on cherche des médecins du travail ou des infirmiers. Nous aurons donc aussi ce sujet-là pour le chantier parce que sur le chantier, il faudra développer tout un accueil de proximité.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci. J'ai les premières questions qui ressortent sur le type de formation. Ce qui ressort, c'est combien de types de formation, et notamment sur le centre de formation de la CCI. Est-ce qu'elle a vocation à répondre aux besoins des PME ? Ensuite, nous resterons sur les PME. Nous pouvons déjà faire un premier axe thématique sur les PME, l'accompagnement d'EDF pour les PME. Peut-être que nous pouvons laisser Monsieur LAVALLEE réagir sur le premier point, sur le centre de formation de la CCI.

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

Le centre de formation de la CCI, d'ailleurs, se fait en collaboration avec l'AFPI. C'est donc bien une vision locale où tous les organismes de formation doivent se mettre en ligne, enfin, en accord, déjà pour pouvoir investir ensemble et produire des formations qui ne soient pas les unes contre les autres. Il y a donc un vrai travail qui est fait aujourd'hui de collaboration entre les organismes de formation. L'organisme de formation de la CCI formera par rapport aux besoins du territoire. Ce sera peut-être dans le nucléaire, potentiellement un peu, mais cela sera aussi autour des batteries. Cela peut être aussi autour de la chimie. Il y a bien là une vision locale, d'ailleurs portée aussi par la communauté urbaine, qui veut aussi faire en sorte que l'on marche en ordre, que l'on marche tous ensemble vers la même direction et que tous ces organismes de formation ont leur place. Il y a aussi un organisme de formation qui se construit, qui est un organisme de formation du BTP pour les métiers du bâtiment, qui va se construire aussi à Gravelines. Nous voyons bien qu'il y a aujourd'hui de vrais investissements sur la formation et qu'ils doivent se faire d'une manière concertée.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Avant que je ne donne le micro à Monsieur MÉNAGER, il y avait une question sur le groupe de travail que vous accompagnez, pour avoir un peu plus de précision.

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

Ce groupe de travail a été, bien entendu, porté, et je répète, par la préfecture, par l'État, par la communauté urbaine, la région. La région qui s'occupera plutôt de tout ce qui est formation, parce que c'est d'ailleurs la compétence de la région Hauts-de-France d'être l'acteur de la formation avec la communauté urbaine, mais c'est bien la région qui a les budgets pour nous aider à construire ces centres de formation. D'ailleurs, je profite de la présence de son vice-président pour dire que nous avons demandé une subvention à la région pour pouvoir construire notre centre de formation. C'est sa compétence et nous comptons sur eux. D'ailleurs, l'État, je vous le dis, a donné des moyens à la région Hauts-de-France pour aider ce développement industriel à Dunkerque. Ces moyens qui arrivent, bien entendu, il est un peu normal qu'ils arrivent sur le territoire. Nous comptons donc sur la région. Je sais que nous pouvons compter sur la région, sur cet accompagnement, sur la communauté urbaine. Ce groupe de travail a pour but, globalement, et je vais peser mes mots, de contrôler ce qu'il va se passer sur ce chantier. Contrôler, nous, on travaille en collaboration avec EDF, mais confiance n'exclut pas vigilance. Nous sommes là pour informer les entreprises et EDF nous donne globalement les fiches marché en avance et on donne notre avis sur les fiches marché. Par exemple, sur un marché qui peut sortir pour les trois centrales nucléaires, si nous pensons, nous, sur le territoire, et je mets, bien entendu, la force publique dedans, la communauté urbaine et le préfet, si nous pensons que, sur le territoire, ce marché peut être décomposé en trois lots, un lot pour Dunkerque, un lot pour Penly et un lot pour Bugey, nous allons insister auprès d'EDF de pouvoir le décomposer. Bien entendu, une PME locale, une entreprise locale, qu'elle soit PME ou TI, d'ailleurs, n'a pas forcément une filiale à Bugey. Nous devons donc pouvoir lui donner la capacité à répondre à un marché local. Nous sommes vigilants sur le type de marché que sort EDF. Nous donnons notre avis. Nous ne sommes peut-être pas toujours d'accord, mais lorsque nous ne sommes pas d'accord, nous passons par l'autorité. Nous faisons remonter l'information. Ensuite, nous recevons les fiches marchés et nous faisons des entretiens avec les entreprises. C'est-à-dire qu'en fonction des marchés, on convoque toutes les entreprises du littoral, Dunkerque, Calais, Saint-Omer et Hazebrouck, pour venir répondre au marché, pour dire « Voilà, il y a cela qui va sortir ». Nous connaissons, bien entendu, tous les types d'entreprises. Si c'est un marché électrique, nous allons faire venir tous les électriciens et EDF va pouvoir présenter ce qu'ils vont sortir comme marchés.

Tout à l'heure, j'entendais la réflexion sur le rang 1. Moi, je suis extrêmement sensible, et je vous le dis personnellement, au traitement des rangs 1. Souvent, dans ce type de très gros marchés, les dérapages viennent des rangs 1. Moi, je pense qu'EDF, et je vous le dis, a une grosse responsabilité sur la gestion des rangs 1. Nous ne pouvons pas, avec les rangs 1, faire n'importe quoi avec les rangs 2, les rangs 3 et les rangs 4. Je serais, et je ne suis pas le seul, je pense que la communauté urbaine aussi le sera, extrêmement vigilant sur le traitement des rangs 1. Il faut que les rangs 1 respectent les rangs 2 et les rangs 3. Il faut que l'on puisse aussi avoir des logements décents et c'est un travail qui est fait aujourd'hui aussi. Un logement décent pour les salariés qui vont venir en déplacement, parce que, bien entendu, nous aurons toute une partie des salariés qui vont venir en déplacement. Vous pensez bien que...

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci. Allez-y, finissez, pardon. Je suis aussi garant du temps.

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

Nous savons bien qu'en travaux publics, le territoire, même la région, est incapable de fournir 9 000 personnes en travaux publics sur un chantier. C'est impossible. Nous aurons donc des gens en déplacement. Il faudra les loger, il faudra les nourrir et il faut que cela se fasse d'une manière correcte, pas comme nous avons pu le voir sur certains autres chantiers ou sur certains autres territoires. Nous serons donc sensibles à cela, mais notre travail, c'est bien de travailler avec EDF en collaboration sur les fiches marchés, informer les entreprises et leur permettre d'évoluer. Je suis d'accord avec ce qui a été dit juste avant, c'est-à-dire que nous devons aussi, et le territoire, permettre à nos PME de se former sur la sécurité et de pouvoir grandir. C'est aussi une responsabilité collégiale et ensuite, de quantifier ce qui va arriver sur le territoire. Par exemple, et je finis là-dessus, Penly, aujourd'hui, vient de démarrer. Il y a déjà eu 42 millions de marchés publics qui ont été attribués à des entreprises locales.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Je vais laisser...

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

Pour ce groupe, nous avons des entreprises de chaque territoire, Dunkerque, Calais, Saint-Omer, Hazebrouck, pour qu'il y ait un pluralisme aussi des entreprises de notre territoire.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Vous pouvez donner directement le micro à Monsieur MÉNAGER. Il y avait des questions toujours sur les PME, l'accompagnement d'EDF pour les PME. Une question sur les coûts aussi, sur comment tout cela sera financé, j'imagine, toujours sur cette affaire d'accompagnement. Nous avons aussi un troisième point, et je vous le donne en pêle-mêle, sur un retour d'expérience sur Flamanville, sur ces questions de chantier et emploi. Cela n'a pas été forcément détaillé, mais je pense qu'il y avait quelques questions aussi sur Flamanville. Je vous laisse vous approprier les questions.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Quatre questions géantes pour 2 minutes. Merci.

M. Pierre ARENE – WDPE

Un peu plus. Allez-y.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

L'accompagnement des PME, très clairement, se fait dans le travail collectif, dans le groupe de travail « Développement économique » cité par François LAVALLEE qui le préside. Lorsque l'on parle d'accompagnement, nous avons expliqué comment accéder au marché, mais cela a été dit. Pour travailler dans le nucléaire, il faut un certain nombre de qualifications. Je parlais de la sécurité tout à l'heure. Il y a des choses et il faut donc aider les entreprises. Ça, c'est de l'exemple concret d'accompagnement que nous faisons et que Nuclei, d'ailleurs, fait déjà. Il y a aussi une norme ISO. Je ne rentre pas là-dedans. Ce sont donc les choses concrètes que nous mettons à disposition. Après, dans l'ordre. J'ai une mémoire de poisson rouge ce soir. Flamanville, c'est à la fin, mais il y avait plein de choses avant.

M. Pierre ARENE – WDPE

Après, il y avait l'accompagnement EDF. Vous avez répondu pour les PME. Une question sur les coûts, sur comment tout cela sera financé.

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Oui, ce doit être volontaire d'occulter. Non, mais cela a été dit très clairement et je le redis. Aujourd'hui, ce programme a fait l'estimation d'un coût initial au moment du lancement de ce programme, coût qui est public. Vous savez, ce sont les 51,7 milliards d'euros, coût cash en dehors des modalités de financement. C'est l'estimation initiale. Nous avons dit, dès mi-2023, que ce coût était en cours de réestimation et cela a été dit à la session d'ouverture par l'État lui-même que, le moment venu, ce moment se rapproche, fin d'année, début d'année prochaine, cette réestimation serait rendue publique, et pareil, sous couvert d'audits de l'État qui seront publics. Une fois que l'on connaît ce coût, c'est comment cela est financé et c'est l'étape qui est aussi en cours. Nous avons présenté tous les paramètres de l'équation, je ne les refais pas là, dans le précédent débat public. C'est un dialogue à trois entre EDF, l'État et puis, en fonction des aides et des interventions de l'État, probablement, la Commission européenne. Ce sont donc les termes de l'équation et nous avons une séance coûts-délais le 5 novembre pour parler de cela. Je parle sous contrôle des garants parce que ce sont eux qui organisent le débat et cette session. Je parle de mémoire, mais je crois que c'est le 5 novembre. Ça, c'est pour cette réponse.

Pour Flamanville, en 20 secondes, l'accompagnement du projet à travers la démarche dite grand chantier, finalement, les sujets dont nous parlons ce soir et que l'on anticipe, si le projet se décide et se poursuit, il sera probablement éligible à une démarche grand chantier et un accompagnement de l'État, mais finalement, avec un travail collectif tel que nous l'avons initié et qui se poursuivra. L'accompagnement du retour à l'emploi pour former des gens, pour faire bénéficier l'emploi local, faire accéder aux entreprises locales, c'est un volet moins connu. Il y a eu des difficultés sociales dans la première partie du chantier, mais là aussi, il y a eu du dialogue social. Il y a eu aussi beaucoup de dispositifs de formation. De mémoire, ce sont plus de 1 000 salariés très éloignés de l'emploi qui avaient été formés, qui ont réaccédés et qui, maintenant, travaillent dans l'industrie. J'entendais parler d'ascenseur social tout à l'heure. Là, très clairement, il y a des gens qui sont revenus dans la filière industrielle et qui ont remis le pied à l'étrier dans les métiers de l'industrie grâce à Flamanville. La fin de Flamanville, c'est un peu le point de départ de la démarche de Penly et qui va aussi nous servir dans la démarche pour Gravelines. Retenons que nous avons aussi appris beaucoup à Flamanville sur ces

aspects sociaux et faire travailler le local. À la fin, je pense que nous sommes arrivés à de bonnes choses. La fin de Flamanville, c'est le point de départ de Penly et de Gravelines.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Il y avait beaucoup de questions sur les acteurs du tourisme, sur les artisans, les commerçants, mais ça, je vous propose que nous le gardions pour la séquence qui va arriver. Il y avait aussi une question sur l'augmentation du nombre d'habitants. Comment gérer la question démographique en termes de logements, de services publics ? Je sais que c'est une question qui tient particulièrement à cœur à Monsieur POTISEK qui est notre prochain intervenant. Je vous propose donc de la garder pour la séquence d'après et que l'on puisse directement, sans plus tarder... À part s'il y a une dernière question ou interpellation. Oui ? C'est Monsieur qui est là-bas, et après, nous passerons à la séquence suivante. Je crois que c'est bon. Que se passe-t-il ?

M. Éric GLAZIK – Intervenant dans la salle

On me posait une question de droit à l'image. Je voulais juste réagir sur le fait que, tout à l'heure, les entreprises ont dit qu'il fallait être accompagné. EDF est certes le maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, par contre, il y a d'autres acteurs économiques et politiques qui peuvent aussi aider. Je vous rappelle, en mémoire, en gros, il y a 8 ans, nous étions avec Monsieur LAVALLEE et nous avons fait un film sur quel choix pour demain, l'énergie pour demain et en fait, nous étions en train de fermer une centrale nucléaire. Nous étions en train de partir pour fermer une centrale nucléaire, il y a 5 ou 6 ans. Nous avons fait venir Monsieur le Maire de Fessenheim. Nous avons discuté dessus. Nous avons donc fait pas mal de discours là-dessus, ce qui montre qu'en gros, EDF a besoin aussi d'une vision politique long terme parce que lorsque vous discutez d'entreprises pour pouvoir avoir des marchés sur 2035, forcément, il faut avoir une vision long terme et stable de la vision politique, et que la vision politique, une fois que l'on s'engage sur... Parce que le nucléaire, à un moment, il n'était pas dans la danse. Il est revenu dans la danse suite à des actes économiques et de guerre en Ukraine et compagnie. C'est revenu sur le devant. Les acteurs, en politique, souvent, changent d'avis en fonction du moment. Si nous voulons réussir le projet auprès des entreprises et compagnie, je pense aussi que les acteurs politiques, il faut qu'ils aient une vision long terme d'engagement sur ce projet.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Est-ce que vous pouvez juste vous présenter ? Pardon, il ne me semble pas que vous l'ayez fait.

M. Éric GLAZIK – Intervenant dans la salle

GLAZIK Éric. Je suis membre de la CLI et je suis membre CGT à la centrale de Gravelines.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Je ne sais pas s'il y a un besoin de réponse. Oui, très rapidement. Oui, allez-y.

M. François LAVALLEE – CCI Hauts-de-France

Je me souviens de ce film. C'était un moment où j'avais d'ailleurs participé. Nous avons fait une référence à demain. Effectivement, ici, moi, je suis très heureux que, globalement, tous les élus locaux soient favorables à cette construction de centrale, sans exception, et c'est extrêmement important. Il ne faudrait pas que nous ayons un message contraire aujourd'hui, je vous le dis, de la part de l'État ou de la part de l'Europe, parce que nous avons besoin de ce type d'industrie sur notre territoire. Lorsque j'avais fait le film avec vous, je ne vous vois pas dans la salle, nous étions très inquiets à l'époque, parce que c'était la destruction de notre territoire. C'était la CGT, je pense, la CGT de la centrale, et j'étais heureux d'avoir participé avec vous, même en étant Chambre de commerce, parce que c'était un combat commun, en fin de compte. Je peux vous dire qu'ici, moi qui suis un peu dans les deux partis, il y a un vrai appui du politique et du régional aussi. J'y adjoints aussi Xavier BERTRAND, qui a toujours été aussi en faveur du nucléaire.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Nous allons pouvoir passer à la deuxième séquence. Je vais avoir besoin de remettre le PowerPoint. Je ne sais pas si cela va être automatique. Super, merci beaucoup. J'allais dire « J'appelle à la barre », mais ce n'est pas trop l'ambiance. J'appelle Monsieur POTISEK, président de l'association des commerçants du centre de Dunkerque, vitrine dunkerquoise, et Monsieur LOTHMANN, vous pouvez directement nous rejoindre. PDG du groupe LOTHMANN. Je vous laisse. Pareil, nous allons laisser... C'est totalement arbitraire. Attention, qui commence ? C'est Monsieur POTISEK. 4 minutes.

M. Sergeï POTISEK – Union commerciale DK Shopping

Ce n'est que pour moi ?

M. Pierre ARENE – WDPE

Pour vous, oui.

M. Sergeï POTISEK – Union commerciale DK Shopping

Bonsoir à tous. Je me présente, Sergei POTISEK. Je suis commerçant à Dunkerque, petit-fils de commerçant et fils de commerçant. Je connais donc un peu toute l'histoire via ce qui m'a été raconté. Aussi, je représente bon nombre de commerçants puisqu'à Dunkerque centre, cela représente 550 commerces, le petit Dunkerque centre, mais j'ai envie de parler pour des villes magiques comme Gravelines, où nous avons Bertrand RINGOT ou jusqu'à Bray-Dunes, pour représenter les commerçants qui, effectivement, voient du bon œil que des choses aussi grandes et aussi gigantesques, avec des chiffres impressionnants comme la construction d'un EPR et l'utilisation, l'exploitation d'un EPR, puisse arriver sur le territoire, c'est vraiment génial. Cela donne effectivement des étoiles dans les yeux. Pour l'instant, on soutient EDF en payant l'électricité. Nous soutenons l'État en payant l'électricité un peu plus chère et nous sommes sûrs que nous allons récupérer les lauriers. En tout état de cause, effectivement, si vous êtes tous ici, c'est facile de se dire, sauf si l'on s'occupe peut-être, je ne sais pas, de l'écologie et de la construction du site, je n'en sais rien, mais en tout cas, tout le monde va y retrouver intérêt. C'est vraiment super.

Les questions que les commerçants se posent, que je me pose et que j'ai envie de poser sont les suivantes. Est-ce que vous savez quantifier le nombre de personnes qui vont travailler pour la construction, en tout cas, sur le site de l'EPR ? Est-ce que nous savons quantifier le nombre de personnes qui va arriver sur Dunkerque ? Où vont-elles loger ? Est-ce qu'elles vont être locataires ? Est-ce qu'elles vont acheter ? Est-ce que nous avons déjà des études à ce sujet pour essayer de supposer le nombre de personnes qui vont venir se balader sur Dunkerque ? Ça, c'est la question numéro 1, et la question numéro 2, ont-elles des véhicules ou vont-elles utiliser le bus gratuit ? Parce que nous vous rappelons que la communication et l'action, en tout cas, forte à Dunkerque, c'est le bus gratuit. Nous savons que le nombre des transports était de 3 % dans le Dunkerquois. Grâce à ce bus gratuit et ces investissements colossaux, cela est passé à 6 %. Nous avons amélioré les rues et les trottoirs pour pouvoir nous balader en sécurité et profiter des vitrines, mais comment les personnes qui vont travailler là-bas ont-elles prévu de se déplacer ? Vont-elles venir en bus gratuit ? En tout état de cause, nous, nous sommes prêts à les accueillir. Que ce soit au Radisson, le bel hôtel, pour emmener, je ne sais pas, qui voudra accompagner la personne qui travaillera pour vous, ou en allant chez Karine chercher des nougats, des gaufres ou des barbes à papa, ou en passant chez Agnès de la Bouilloire aux Livres pour aller chercher un petit livre, comment ces personnes vont-elles arriver sur Dunkerque pour se loger ? Avons-nous un espoir de consommation ? Comment vont-elles se déplacer ?

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Monsieur LOTHMANN.

M. Thierry LOTHMANN – Groupe Lothmann

Oui. Bonsoir. C'est un sujet pour l'artisanat et le commerce. Je me présente en quelques mots. Je connais assez bien le territoire. J'ai été président de la commission emploi formation pour la Chambre de commerce et président du CFA régional. Nous avons des salons à Bergues, à Grande-Synthe, à Grand-Fort-Philippe, à Saint-Pol-sur-Mer et, bien sûr, à Hazebrouck, à Saint-Omer. Je connais assez bien la région. Nous faisons aussi de l'export-produit. Pourquoi j'aime ce projet ? Parce qu'en 77, quand j'ai commencé à travailler, l'un de mes amis a été embauché à la centrale. Moi, j'habitais Hesdin, à l'époque, et c'était une promotion sociale pour sa famille, pour tous ses amis. Il avait un avenir, il avait une sécurité, il avait... Voilà. Quelque part, il rentrait dans quelque chose qui faisait que sa vie s'annonçait sous les meilleurs auspices. Pour beaucoup de gens, moi, je l'aborde d'un point de vue intégration sociale, promotion sociale, et par le biais de l'artisanat et du commerce. Bien sûr, nous sommes ravis de pouvoir avoir de nombreux clients, mais nous allons pouvoir intégrer des jeunes, les former, et puis développer des compétences. Demain, ils pourront faire des carrières et donc évoluer. C'est un sujet important. Je crois qu'il y a une association dans le nucléaire qui s'appelle WiN, parce que j'emploie beaucoup de femmes. WiN, il y a 12 ou 13 ans, je crois qu'il y avait à peu près 16 % de personnel féminin dans le nucléaire. Aujourd'hui, nous sommes à 26 et il y a de fortes chances que nous arrivions à 30 % de personnel féminin dans le nucléaire. Ce ne sont donc pas seulement des jeunes qui vont intégrer l'artisanat, c'est aussi quelque chose qui est ouvert pour les femmes. Cela me semble super intéressant pour ces différentes raisons. La troisième raison que j'aimerais évoquer, c'est la souveraineté de la France dans sa production énergétique et donc localiser, si possible, de ne pas le déporter ailleurs. Cela a été évoqué avec les risques géopolitiques, mais nous sommes très soucieux aussi de ne pas avoir nos comptes d'exploitation chauffage-éclairage, et pour les boulangers et pour

les pâtisseries, les restaurateurs. Moi, pour mes séchoirs à cheveux. Je suis très content de penser que demain, mes coûts énergétiques seront maîtrisés. Voilà. Merci à vous.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup.

M. Sergeï POTISEK – Union commerciale DK Shopping

Je rebondis. Excusez-moi.

M. Pierre ARENE – WDPE

Allez-y.

M. Sergeï POTISEK – Union commerciale DK Shopping

Je vais un peu copier notre ami, Monsieur LAVALLEE, qui reprend. Je suis un peu timide, mais je vais quand même y aller. Est-ce que nous pouvons espérer, là, assez bêtement, je n'ai pas assez lu, je ne me suis pas assez expérimenté sur le sujet, mais est-ce que nous pouvons espérer que pour les commerces et l'artisanat, il y aura une évolution positive des coûts de l'électricité avec cet EPR ou cela n'a strictement rien à voir ?

M. Pierre ARENE – WDPE

La question est posée. Merci beaucoup. Oui. Monsieur MÉNAGER demande un SMS à un ami. Merci beaucoup. Vous pouvez regagner vos places respectives. Merci. Même chose, je garde la question du logement au regard du nouveau besoin démographique, l'arrivée de nouveaux arrivants sur le territoire pour que Monsieur MÉNAGER puisse préparer une réponse juste après. Pareil, pour vos questions, on se laisse 4 minutes pour que vous puissiez poser et soulever l'ensemble de vos questions et remarques. Encore une fois, sur cette question-là, des retombées pour le commerce et l'artisanat local. Là, nous sommes vraiment sur ce focus. On se laisse, pareil, 4 minutes. Je tenais aussi à vous remercier puisqu'il y a plusieurs remarques qui portent sur l'environnement, sur la sûreté et sur la sécurité autour du projet. Je vous invite vraiment, sur l'aspect environnement, à la réunion du 10 décembre. Pour tout ce qui concerne la sûreté et la sécurité, ce sera la réunion du 19 novembre qui sera précédée d'un atelier. Nous pourrions l'aborder et nous pourrions sûrement nous nourrir déjà des questions et remarques que vous nous avez fait remonter. Il nous reste 1 minute 30 et nous avons déjà 17 questions et remarques. 18. Nous avons les premières questions qui ressortent. Je vais laisser le suspense en attendant les quelques personnes qui sont en train de finir. Pareil, à un moment, je devrais couper. Là, il nous reste deux participants encore qui... Enfin, ce n'est pas du tout fiable, parce que maintenant, je suis à 4. Avant, j'étais à 5. Oui. On me dit « Comme le temps d'attente des autobus ». C'est un peu ça. Je pense que nous sommes bons. Parfait. Arrêtez, vous m'avez donné de l'espoir. Je pense que nous sommes bien. Là, pareil. Nous ne sommes pas sur le mot de conclusion. Nous allons attendre un peu quand même. Nous avons encore des choses à nous dire. Pareil, vous connaissez le procédé. On se donne 5 ou 8 minutes maximum pour prendre des interpellations de la salle. Pareil, est-ce qu'il y a des commerçants artisans qui souhaitent, et surtout, peut-être qui viennent du milieu périurbain ou même rural ? Puisque là, nous sommes effectivement dans une zone urbaine, mais peut-être qu'il y a des personnes qui ont l'impression d'avoir un autre profil, peut-être d'autres aspirations, d'autres questionnements. Commerçants, artisans, on en avait très peu. Nous avons 3 % des répondants qui étaient commerçants artisans. Sinon, si vous n'êtes pas forcément directement concernés, mais que vous avez une remarque à faire remonter. Madame ? Oui.

Mme Caroline CATOEN – Intervenante dans la salle

Bonsoir à tous. Caroline CATOEN, CPME Nord. Nous, la CPME, se réjouit de cette nouvelle dynamique, car si ce projet représente un enjeu énergétique majeur pour notre pays, il est aussi et surtout une formidable opportunité pour notre économie locale. Opportunité que nous ne pourrions saisir que si nous sommes associés au projet dès le début. Au-delà de la construction, c'est tout l'écosystème économique local qui va être impacté, le commerce, l'artisanat, les services. Tous ces secteurs vont bénéficier de cette nouvelle dynamique. Deux axes d'opportunité pour nous. Direct, le travail pour nos entreprises et nos artisans sur le chantier et tout ce qui tourne autour. Indirect, les emplois générés et les besoins auxquels il faudra répondre. Aussi, deux dangers. Le bypass de nos entreprises pour aller chercher de la main-d'œuvre ailleurs, donc tout l'intérêt à nous aussi d'être bons. Le sujet des infrastructures qui ne vont pas forcément suivre et qui nécessiteront des investissements considérables dans une période de rigueur. Nous partageons notre enthousiasme et serons donc présents pour collaborer et avancer avec les autres acteurs du territoire. Merci.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Merci pour ce message. Est-ce qu'il y a aussi peut-être une personne qui s'est mise dans le sondage comme simple citoyen ou citoyenne qui souhaite... Madame ? Oui.

M. Xavier VILAIN – Intervenant dans la salle

C'est Monsieur.

M. Pierre ARENE – WDPE

Pardon, excusez-moi. Désolé, Monsieur.

M. Xavier VILAIN – Intervenant dans la salle

Bonjour. Xavier VILAIN, association des Amis de la Terre. Merci enfin de laisser la parole à 50 % de la salle, les citoyens et les associations. Nous parlons beaucoup de retombées pour les entreprises, les grandes entreprises, les PME, l'artisanat, les commerçants, mais les cartes présentées par les porteurs du projet ont souvent montré un secteur qui couvrait Calais, Dunkerque, Saint-Omer et Hazebrouck. Ma question, elle repose sur la fiscalité. L'IFER, l'Imposition Fiscale des Entreprises de Réseau, est une forme de fiscalité qui retombera sur la commune d'implantation du projet, autrement dit, Gravelines, et dans l'EPCI, CUD. Il y aura donc des retombées fiscales avec cet IFER sur la CUD, mais qu'en est-il des EPCI, les établissements publics de coopération intercommunale, que sont la CCHF, la CCFI, ou je ne connais pas leur nom dans le Pas-de-Calais, mais voilà ? En fait, la fiscalité doit aussi retomber et profiter aux petites communes et aux habitants. Là, nous sommes quand même sur une soirée économie et j'entends parler que d'entreprises, d'artisanat et autres, mais il y a tout le reste aussi. La fiscalité va-t-elle profiter plus loin dans le territoire ? Comment et sous quelle forme ? Merci.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Oui, c'est une question importante, effectivement, la retombée fiscale qui doit profiter aussi aux petites communes, question de justice territoriale. Est-ce qu'il y a, pareil, puisqu'il me semble que c'était un besoin que vous aviez souligné, et j'espère d'ailleurs que les citoyens et citoyennes se sont exprimés via la plateforme, l'outil numérique, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui, comme citoyens et citoyennes, veulent faire une dernière remarque avant de se prendre 10 minutes pour le temps de réponses ? Non ? Pas de regrets ? Madame ? Oui.

Mme Christine TROTIGNON – Intervenant dans la salle

Bonjour. Christine TROTIGNON. Je suis éco-citoyenne, je suis habitante sur Dunkerque et je me suis investie aussi dans des associations, dont les Amis de la Terre pour justement les effets durables dont nous parlons tout à l'heure. Dans le titre de ce slide, il est écrit « Économie locale » et « Comment l'industrie et les entreprises pourront bénéficier des retombées du projet ? » Justement, l'économie locale n'est pas qu'industrielle. Il s'agit aussi de commerçants, d'artisans et les aides apportées à ces professions bénéficieront-elles, justement, si ce projet s'implante, puisqu'il s'agit, bien entendu, encore d'un projet, bénéficieront-elles à ces petits artisans ou ces petites entreprises ? Nous avons parlé de PME, mais il y a aussi des TPE qui sont assez importantes dans les territoires. Manger local. Des petits métiers. Nous avons besoin toujours de plombiers. Nous avons besoin de ces petits métiers. Quelles seront les retombées ? Est-ce que c'est aussi une opportunité pour mettre en avant ces métiers et ces besoins des citoyens ? Merci.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. C'est intéressant, parce que là, nous avons vraiment un bloc de questions en soi, avec ce que vous venez de dire sur cette question de la justice territoriale, une équité dans les retombées économiques, à la fois pour les petites communes, pour les petits commerçants, et d'ailleurs, cela fait écho avec une autre question qui est remontée, des retombées plus largement sur le territoire, autre que pour la CUD et Gravelines. Cela fait bien une synthèse aussi de ce que vous venez de dire. Peut-être que nous pouvons entendre Monsieur MÉNAGER ou d'autres intervenants réagir à cette interpellation et aussi à l'interpellation sur les logements au regard de la démographie grandissante. Monsieur, oui.

M. Laurent PIDOUX – Intervenant dans la salle

C'est bon ? Bonjour. Laurent PIDOUX. Je suis le directeur général de la communauté urbaine de Dunkerque et un directeur général du pôle métropolitain. Je vais répondre à trois interrogations. La première, c'est sur la fiscalité. Effectivement, vous avez complètement raison. Les collectivités qui vont être impactées seront la commune de Gravelines et puis la communauté urbaine de Dunkerque. Avant la dissolution, nous avons travaillé avec EDF et les maires du PMCO pour effectivement trouver et aborder la notion de taxes additionnelles pour verser sur les communes impactées. Vous le savez, je reviendrai sur le deuxième item qui est le logement, nous sommes en train de regarder pour mettre du

logement sur les quatre agglomérations que nous avons évoquées tout à l'heure. Pour les citer, Calais, Audruicq, il y aura donc la CCHF, la CCRA, la communauté du Grand-Calais et Cœur de Flandre. Ils seront impactés notamment par la création de logements. Effectivement, ils ont des coûts supplémentaires. Nous sommes en train de travailler sur la rédaction du projet de la loi de finances, qui est un peu rugueux en ce moment, mais pour effectivement avoir une taxe additionnelle qui pourrait passer par le PMCO et être reversée aux collectivités impactées.

Le deuxième sujet est consubstantiel au premier. Cela concerne le logement. Il y a deux choses. Il y a deux sujets sur le logement. Il y a le logement de chantier EDF, et puis il y a le logement des nouvelles industries. Nous allons donc nous baser que sur le logement structurant sur EDF. À terme, lorsque le PR sera terminé, il y aura donc 2 000 personnes supplémentaires, 2 000 familles à héberger. Le territoire sera en capacité d'absorber le logement. Pour toutes les nouvelles industries, notamment l'EPR, il y aura 12 000 logements à produire sur les dix prochaines années. Nous sommes sur un ratio entre 1 000 et 1 500 logements par an. Nous le tenons. Nous avons les terrains. Nous sommes en train de travailler avec l'État là-dessus. Pas de sujet. C'est plutôt en bonne voie. Le sujet qui nous importe et sur lequel on s'attarde, c'est le logement temporaire sur du long terme. Jusqu'en 2026, nous devons loger à peu près entre 600 et 800 ouvriers venant de l'extérieur. Nous avons travaillé avec le maire de Gravelines ici présent, Bertrand, pour essayer de trouver des solutions temporaires avec du logement de qualité. Patrice VERGRIETE, le président de la CCI et tous les élus, d'ailleurs, souhaitent qu'il y ait un hébergement de qualité pour les ouvriers qui viennent temporairement travailler sur le territoire. Là, nous sommes en capacité, jusqu'en 2026-2027, avec le soutien inconditionnel du maire de Gravelines, de pouvoir annoncer que nous serons en capacité de le faire et dans de bonnes conditions, notamment, de l'habitation légère dans un premier temps, et nous serons en capacité de structurer du logement qui pourra être réversible. C'est-à-dire que nous mettrons les ouvriers dedans et lorsqu'ils partiront, nous pourrons requalifier et remettre du logement. Cela pourrait être du logement social ou pas, d'ailleurs.

Le troisième sujet sur lequel je peux apporter des réponses, c'est la mobilité. La mobilité, c'est effectivement, sur la fin de chantier, 8 000 salariés. Il y aura de la mobilité à l'ouest, de manière globale, sur les industries, notamment les gigafactories. Comme vous l'avez entendu, Patrice VERGRIETE ne souhaite pas qu'il y ait de parking. Nous prendrons les salariés, nous les ferons sortir des routes, nous les mettrons sur les parkings silos et nous les traiterons par de la mobilité collective. Il faut densifier et massifier pour que les coûts puissent être intéressants. Le financement sera fait par le VM qui est collecté par la collectivité, comme vous le savez. Aussi, il y a le deuxième sujet. Ce sont les salariés qui viendront travailler sur le chantier. Avec Monsieur OBLIN, c'est un sujet que nous avons beaucoup expertisé. Le terrain qui appartient au Grand Port Maritime est loué et, à date, est signé par EDF. Pour ceux qui connaissent, c'est la sortie 53, ce que nous appelons le bec de canard. Les gens sortiront là, seront stationnés là et seront traités au niveau sécurité et pris en mobilité, notamment par les bus et cars pour arriver sur la zone et rentrer sur la zone de travaux sans être traités sur le territoire, sur la zone de travail, mais plutôt sur la zone de montée dans les bus. Nous sommes encore sur une phase de réflexion. Nous savons à peu près comment nous allons faire et nous devons trouver la séquence. Nous devons recruter les chauffeurs de bus. Nous devons recruter et acheter les bus. Tout cela, c'est en phase de réflexion. Nous avons les budgets qui sont afférents puisque, pour ne rien vous cacher, EDF et l'EPR ramènent un peu de fiscalité aux collectivités que j'ai citées précédemment, mais là-dessus, nous sommes plutôt posés. Nous n'avons pas forcément de craintes sur la mobilité à l'heure où je vous parle.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Est-ce que parmi nos intervenants, vous voulez compléter ou pas ? Non ? Nous avons aussi une question que l'on trouvait intéressante sur l'industrie de demain. « L'industrie de demain, est-elle sociale et responsable ? » et « Ne serait-ce pas l'occasion d'écrire un engagement collectif industriel local, puissant et innovant ? » Je ne sais pas si vous voulez forcément réagir à cette proposition, mais c'est plutôt de l'ordre de la proposition et de l'invitation à s'engager collectivement pour une industrie plus locale, plus éthique et innovante. Nous avons une question assez précise sur les acteurs du tourisme. Les acteurs du tourisme bénéficient ou sont impactés aussi par ces grands projets. Le réseau hôtelier ne sera pas suffisant pour les salariés déportés, visiteurs du territoire. Quid aussi de l'impact sur le tourisme d'affaires ? C'est sur l'impact de ce projet sur le secteur du tourisme de manière générale avec ce lien sur le tourisme d'affaires. Peut-être que si la personne qui l'a écrit, et c'était lors de la première session, veut compléter et préciser cette question, vous pouvez lever la main et nous en dire un mot, si besoin. Non ? C'est bien retranscrit ? Je ne sais pas. Pareil, s'il y a dans la salle... Oui, Monsieur. Allez-y.

Intervenant dans la salle

Sur le logement, lorsque l'on regarde un petit peu depuis 10 ans sur le Dunkerquois, nous avons quand même vu, depuis quelques années, beaucoup d'hôtels s'installer. Peut-être que cela ne sera pas

suffisant, mais nous avons déjà quand même construit et mis pas mal de chambres à disposition. Comme le disait Monsieur PIDOUX tout à l'heure, il y a beaucoup de solutions qui sont aujourd'hui dans ce que nous appelons les logements de transition. Bien entendu, forcément, une chambre d'hôtel coûte cher pour un salarié qui vient d'une manière temporaire. Nous allons plutôt trouver des logements pérennes qui n'auront pas le même coût qu'une chambre d'hôtel, mais le territoire du Dunkerquois, depuis quelques années, s'est quand même fourni beaucoup en hôtels. Vous avez pu le voir, pour ceux qui sont du territoire, avec le Mercure, le Grand Hôtel qui est sur le Dunkerquois, puis d'autres projets encore à venir. Nous commençons à répondre quand même assez fortement. Cela ne doit pas à l'industrie, et ce n'est pas l'ennemi du tourisme. Le tourisme, c'est un complément. Il y a effectivement du tourisme d'affaires avec des gens qui viennent à longueur de semaine, ce qui permet aussi aux hôtels de remplir, la semaine, les chambres d'hôtel qu'ils remplissent avec le tourisme le week-end. Il y a donc une vraie complémentarité plutôt qu'une opposition.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Nous avons une dernière question et nous finissons là-dessus, sur l'appel à de la main-d'œuvre étrangère et comment cette main-d'œuvre pourrait être gérée. C'est la dernière question sur cette main-d'œuvre étrangère et sa gestion, sachant que le terme de gestion est... Monsieur MÉNAGER ?

M. Antoine MÉNAGER – EDF - En charge du programme EPR2 de Gravelines

Je peux le tenir ? Ah, pardon, c'est vous. Cela fait toujours bizarre. Je me tourne vers la salle. Non, mais il y a eu évidemment cette question aussi à Calais, lorsque l'on était sur la thématique emploi-formation. Il faut vraiment redire dans quel ordre on fait les choses. Vous l'avez compris, ces groupes de travail « Développement économique » ou « Emploi-formation » ont un objectif, c'est que l'on fasse le maximum ensemble par ce travail collectif pour montrer que nous avons vraiment fait le maximum pour ressourcer en local. C'est vraiment le premier cercle et c'est le cercle de base. On n'élargira ce cercle que si nous avons montré que l'on avait fait le maximum et qu'à un moment donné, on était arrivé au bout, ce qui peut arriver, mais en même temps, il y a des atouts dans la région. Lorsque l'on voit tous les dispositifs de formation et de réinsertion qui existent, on élargira. Avant d'aller à l'étranger, nous pouvons élargir les cercles. Il ne faut pas oublier que la Normandie, on parlait de Penly, premier projet. Il m'arrive souvent de faire le trajet. C'est à 2h15 en voiture et nous pouvons imaginer aussi qu'il y aura quelques synergies. D'ailleurs, cela n'empêche pas les entreprises du Dunkerquois et des Hauts-de-France d'aller aussi concourir pour des marchés en Normandie. C'est aussi un point. Cela peut donc s'élargir comme cela ou alors, en dernier recours, sur des niches, vraiment sur des jobs hyper spécialisés que nous n'avons pas, parce que cela peut arriver, des spécialistes que l'on irait chercher, mais c'est bien dans cet ordre que les choses se feront, et c'est vraiment l'engagement que nous prenons. Là où nous serions défaillants, c'est de faire les choses à l'envers. Nous allons donc les mettre dans le bon ordre et c'est comme cela que nous allons travailler.

M. Pierre ARENE – WDPE

Merci beaucoup. Je vous propose de conclure sur ce point. Pour rappel, l'ensemble des questions et remarques vont être traitées, vont figurer dans le prochain compte rendu. On note bien aussi toutes les questions qui font écho, je vous l'ai dit, au thème de la sûreté, sécurité, et aussi de l'environnement qui seront traitées dans des réunions publiques prochainement. Je tenais juste à vous remercier au nom de toute l'équipe et de remercier tous les intervenants pour s'être plié à l'exercice, qui, nous le savons, est un peu difficile. Je vais laisser Régis GUYOT conclure et nous raconter ce qu'il a retenu de la réunion, entre autres. Régis.

M. Régis GUYOT – CPDP

Bonsoir. Je devrais commencer par le mot « Bonheur » qui est apparu sur l'écran, puisque c'est la fin de tout. C'est l'objectif de tout. Je voudrais dire que sur un fond, nous avons entendu beaucoup de choses très diverses et complémentaires. Nous avons senti des volontés qui savent qu'elles ne seront efficaces qu'ensemble. C'est ce qui a été dit. Sur un fond d'engagement fort et pionnier, le terme a été employé sur la décarbonation. J'ai retenu quatre points d'échange plus particulièrement importants. Lorsque nous avons parlé du bonheur, nous parlons des hommes. On dit souvent qu'il n'y a de bonheur, de richesses que d'hommes. L'un des points communs, c'était évidemment la nécessité de beaucoup d'actions de formation, très diverses, avec des exigences de qualité. La grande question de tout le monde est comment est-ce que nous allons faire ensemble pour y arriver en temps utile et là où il le faut ? Nous savons très bien que la filière nucléaire a un besoin urgent d'un ensemble de qualifications très diverses pour améliorer la préparation de ces énormes investissements. J'ai donc entendu les appels à la complémentarité des actions, notamment avec la Chambre de commerce, le besoin de coopération, mais également les exigences de qualité en matière de formation, compte tenu des exigences de qualité de l'investissement qui est proposé.

Le deuxième point qui a parcouru toute cette réunion, pour moi, c'était la nécessité d'anticiper et de mutualiser en même temps. Un appel à la coopération entre tous, aux complémentarités, un début évident de mobilisation collective. L'idée que c'est dès maintenant que nous allons gagner le futur, qu'il faut préparer les marchés et que les marchés, cela se prépare très en amont si nous voulons avoir des résultats. Le troisième point qui émergeait très clairement, c'était une exigence de qualité dans tous les sens. C'est l'exigence de qualité au niveau de la formation des hommes, c'est l'exigence de qualité au niveau des offres des entreprises, que cela soit des grandes ou pas. J'ai noté l'appel à l'exigence sur les entreprises de rang 1 de façon à ce qu'ensuite, pour les entreprises de rangs 2 et 3, les choses se passent plus facilement. Le quatrième point, c'était la volonté du MO d'exprimer sa réponse aux exigences. J'ai entendu qu'il était dit à un moment donné que la confiance n'empêchait pas la vigilance et que l'appel à la coopération avec le groupe EDF et RTE était aussi la présentation d'une exigence et d'une attente très forte de qualité de réponse par le maître d'ouvrage. Et puis, à l'évidence, ont été interpellées toutes les institutions qui peuvent y concourir, notamment par leurs moyens financiers, que ce soit l'État ou la région.

J'ajouterai, comme toujours, dans ce pays, une volonté de justice. Notamment, sur le dernier point, une volonté de justice fiscale sur l'ensemble du territoire concerné que nous avons déjà entendu lorsque nous avons fait une étude locale du terrain, de l'environnement. Voilà ce qui m'a le plus frappé au milieu d'échanges très riches. Je pense que nous ne pouvons que féliciter tous ceux qui se sont prêtés à ce dialogue qui a été constructif, courtois, et en même temps, qui exprimait des volontés tendues pour de l'efficacité et pour du travail ensemble. Pour finir, je voudrais faire un petit point sur les étapes du débat. D'abord, vous dire quelques expressions que nous avons déjà eues sur le volet numérique depuis le début de ce débat public, le 17 septembre. Nous avons déjà, et chacun peut s'y reporter, nous avons déjà deux cahiers d'acteurs en ligne. Nous avons déjà 25 questions, 27 avis et 163 questionnaires qui ont été posés sur la table de la plateforme participative. Nous avons déjà trois controverses qui ont été vérifiées par la cellule de clarification des controverses techniques que chacun peut trouver sur le site du débat, et nous avons d'ores et déjà 1 700 personnes qui se sont exprimées sur les réseaux sociaux.

En ce qui concerne la participation aux événements, nous avons eu près de 500 participants en présentiel sur les trois dernières réunions, en dehors de celle-là, et plus de 2 300 personnes ont visionné les vidéos du débat. Sur les autres modalités de participation ou d'expression, je rappelle que nous avons des mardis numériques du débat où les citoyens peuvent poser des questions et où le maître d'ouvrage, mais également le président de la commission organisatrice du débat, répond en direct, donc instantanément. Les deux prochains mardis numériques du débat sont le 12 novembre et le 17 décembre. À notre demande, des visites du site, du pourtour du site, ont été menées avec EDF qu'il faut remercier. Les prochaines visites auront lieu le 15 novembre et le 26 novembre. Aussi, je vous signale que nous avons prévu un ciné-débat au cinéma Sportica de Gravelines le 26 novembre. L'idée est de faire comme un ciné-club, de passer un ou deux films et ensuite, de laisser se dérouler, se développer autour de cela, un débat libre et un peu décontracté.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je finis par les prochaines rencontres. Une réunion publique, comme celle de ce soir, le 5 novembre à Gravelines, sur la question qui a d'ailleurs été évoquée des coûts et délais de réalisation de ces deux EPR. Comment s'assurer de la maîtrise de ces coûts et de ces délais tout au long du cycle de vie du projet ? C'est une vaste question et cela méritait une réunion entière avec l'état actuel des informations qui pourront être données. Deuxièmement, nous aurons, le 19 novembre, à Loon-Plage, un atelier, et qui sera en webinaire avec les associations. Aussi, une grande réunion publique le soir sur les thèmes de la sûreté et de la sécurité, sûreté des installations, sécurité des personnes et quelles mesures seront mises en place. Enfin, le 21 novembre, nous aurons, à Dunkerque, un bilan à mi-parcours qui permettra de voir les questions qui ont été traitées et si des questions émergent, qui devraient l'être et qui ne sont pas forcément prévues dans les réunions qui restent à courir. Je vous souhaite une bonne soirée et merci à tous de votre participation.